

■ AU QUOTIDIEN

■ SOCIAL

■ CADRE DE VIE

■ TRAVAUX

■ CULTURE



■ ORGANIGRAMME

■ BASE DE LOISIRS

■ INFOS VILLE

La Ferté-Macé informations



BULLETIN MUNICIPAL

* 99 / Mar 2007



■ ■ ■ ÉVÉNEMENTS

Carnaval 2007 :
Le vendredi 23 mars

■ ■ ■ CADRE DE VIE

Travaux du département :
La rocade de La Ferté-Macé

■ ■ ■ VIE ASSOCIATIVE

Déjà 20 ans :
■ Jumelage La Ferté-Macé/Ludlow,
■ P.A.R.A.D.E.

■ ■ ■ BASE DE LOISIRS

Base de loisirs :
Saison 2007





BRICOMARCHÉ

Les Mousquetaires

48, avenue du Président-Coty - **LA FERTÉ-MACÉ**
Tél. : **02 33 37 15 86**

2000 fois plus facile



**PRÊT IMMO : 2 JOURS POUR L'ACCORD
+ 2 SEMAINES POUR L'OFFRE DE PRÊT SINON,
ON REMBOURSE JUSQU'À 200 €*.**



Pour plus d'informations :

Agence LCL de La Ferté Macé
17, Place du Général Leclerc
61600 LA FERTÉ MACÉ

Tél : 02 33 14 04 04

DEMANDEZ PLUS À VOTRE ARGENT

*Remboursement des frais de dossier jusqu'à 200 €. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et selon les modalités pratiques et conditions particulières disponibles dans nos agences.



EDITORIAL

VIE DE LA COMMUNE

ÉVÉNEMENTS

ÉDUCATION

SOMMAIRE

EDITORIAL	1
VIE DE LA COMMUNE	2
ÉVÉNEMENTS	3
ÉDUCATION	5
CIVILITÉ	9
CULTURE	12
COMMUNE AU QUOTIDIEN	14
SOCIAL	16
CADRE DE VIE	19
TRAVAUX	23
CULTURE (MUSIQUE)	28
VIE ASSOCIATIVE	37
LISTE DES ASSOCIATIONS	38
ORGANIGRAMME	39
BASE DE LOISIRS	40
INFOS VILLE	40

INFORMATIONS

Bulletin municipal de la ville de La Ferté-Macé

Tirage : 3 300 exemplaires - Parution semestrielle

Directeur de publication :
Jean-Marc MESMOUDI, Maire

Rédaction et Conception :
Nicole MOTIN et Service Affaires Générales
Tél : 02 33 14 00 40

Réalisation et Impression :
Compedit Beauregard
Zone industrielle Beauregard • 61600 La Ferté-Macé
Tél : 02 33 37 08 33 • www.compedit-beauregard.fr

Dépôt légal à parution
Prix unitaire : en noir et blanc 55 € pour 2 parutions
en couleur à partir de 130 € pour 1 parution

Site internet : www.lafertemace.fr

Credit photos :

Couverture : Brigitte Jeannin • 1er couv : Nicole Motin •
4 et couv : Nicole Motin, David Commercial
Page 5 : Service Education Jeunesse ; Service Petite
Enfance • Pages 6 et 14 : Escalier • Page 27 : Jogging
d'Andaine ; Judo Club Ferté • Page 32 : UNC • Page 33 :
Athlétic d'Andaine • Page 36 : PARADE • Nicole Motin

Jean-Marc MESMOUDI
LE MAIRE



L'idée d'une fusion entre les communes de La Ferté-Macé et Bagnoles-de-l'Orne a marqué l'actualité locale récente.

Le débat méritait d'être lancé pour susciter la réflexion, amorcer des études, ouvrir des perspectives. Cela était sans doute une clé de l'avenir. Le cumul des forces créait les conditions pour accroître nos capacités, stimuler l'attractivité, mieux utiliser nos moyens, obtenir des financements accrus, nous adapter aux nouvelles réalités de nos territoires, en un mot pour mieux servir nos concitoyens.

Ce projet de fusion n'est plus d'actualité, il n'en reste pas moins qu'il verra peut-être le jour quand les élus et les populations auront pris conscience de l'intérêt de regrouper nos forces.

Dans ce bulletin municipal vous trouverez un point sur les travaux réalisés et sur ceux qui auront lieu en 2007. Le début de 2007 est marqué par le gros chantier de réhabilitation des réseaux souterrains de la rue d'Hautvie et de la place Leclerc. La gêne créée par cet investissement est à l'échelle de ce chantier mais vous devez tous mesurer que, outre qu'il est un préalable nécessaire à la rénovation de surface que la Communauté de Communes va réaliser, il faut prendre en compte l'amélioration qui sera apportée en terme de qualité et de sécurité par ces réseaux rénovés. Nous serons prêts pour le changement d'aspect du centre-ville que nous attendons tous.

J'ai bon espoir que la construction de la salle multi-activités (sur le site de l'ancienne piscine) pourra démarrer au cours de cette année.

Dans ce bulletin vous trouverez aussi les autres aspects de l'action municipale, en particulier celle de notre service de police municipale. Il se fait enfin l'écho du travail des associations qui contribuent tant à la vie locale.

Que cette année 2007, décisive à bien des égards, soit fructueuse pour vous et pour notre ville, que tous voient la récompense des efforts fournis !

■■. DISTINCTIONS
au sein
du PERSONNEL
COMMUNAL



Lundi 18 décembre 2006, des employés municipaux ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale :

- Echelon « vermeil » :
▪ Jean-Pierre FOUBERT
(Police municipale)
- Roger LÉVEILLE
(services techniques)
- Echelon « argent » :
▪ Olivier BARBEY
(services techniques)
- Joël DUVAL
(services techniques)
- Caroline GÉRAULT
(service finances et technologies nouvelles)
- Marie-Christine LENGLINEY
(restauration municipale)
- Eulalie LEVANNIER
(service éducation jeunesse)
- Sylvie PONTALIER
(résidence du Val Vert)

AUTRES DISTINCTIONS

- Olivier POUILLARD (studio Véronique, rue de la Victoire) a obtenu le titre de maître artisan photographe, label décerné par la commission régionale des qualifications.
- Bénévoles distingués par le comité Jeunesse et Sports :
▪ Raymond HAMARD et Gilbert SERGENT ont reçu la médaille de bronze
- Yves MORVAN et Michel MOCHE, médaillés d'argent, ont reçu une distinction fédérale.

**■■. NOUVEAUX
COMMERCES
& SERVICES**



- Satine
(vêtements, bijoux, accessoires, chaussures pour les femmes)
9, rue de la Barre



- Diceplus
(informatique)
14, avenue Thiers



- CIC
(banque)
Place Leclerc



- Darwin informatique
(vente, réparation de matériel informatique, dépannage)
50, rue d'Hautvieu



- Orne Combattante
et Publicateur Libre
57, rue d'Hautvieu

■■. TRANSFERTS



- Isis
Rue de la Victoire



- Au Paradis Oriental
(kebab)
2, rue de la Teinture



- Photo Flash
2, place Leclerc

Atelier JSA

Alain Juillard & Sandra Sellos - architectes DPLG

Z.I., route d'Argentan - 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 14 00 29 Fax : 02 33 14.00 30 e-mail : atelierJSA@wanadoo.fr



Club Med



AIR FRANCE

www.CREATIF-VOYAGES.com

La Ferté-Macé

02 33 38 89 19 laferte@creatif-voyages.com

Argentan

02 33 67 87 50 argentan@creatif-voyages.com

Individuels et groupes

» ÉVÈNEMENTS & MANIFESTATIONS

ACCUEIL DES NOUVEAUX FERTOIS : le 25 octobre

Comme les années précédentes, Jean-Marc Mesmoudi a convié les nouveaux habitants installés en cours d'année à venir rencontrer les élus et les chefs de service de la ville. Après la présentation des différents services municipaux, le partage du verre de l'amitié a permis d'échanger et de faire plus ample connaissance.



les élus et les chefs de service de la ville. Après la présentation des différents services municipaux, le partage du verre de l'amitié a permis d'échanger et de faire plus ample connaissance.

LE TÉLÉTHON REDÉMARRE

À l'initiative d'Yves Jeanne, les enseignants, les enfants des écoles élémentaires et maternelles de la ville ainsi que de l'EREA ont organisé différentes animations, dans le cadre de leur école ou sur la place de la Mairie le samedi matin 9 décembre. En présence de nombreux parents, la manifestation s'est conclue par un lâcher de ballons.



La semaine suivante, 2422 euros ont été remis au représentant de l'AFM.

Rendez-vous en décembre 2007, avec de nouveaux projets.



repas DES ANCIENS

Environ 480 personnes ont participé au repas offert par la Municipalité aux Fertois de plus de 70 ans. Manuela Chevalier animait cette journée très conviviale.

Marguerite Hardy (99 ans), Berthe Dupont (98 ans), Joseph Avard (94 ans), Marcel Ledemé (93 ans), doyens de l'assemblée, ont été honorés et félicités.



Marché de Noël

Le mercredi 20 décembre, la place Leclerc et la rue d'Hautvieu se sont animées pour le marché de Noël qui attire chaque année de plus en plus d'artisans, de producteurs régionaux et de visiteurs.

Succès encourageant pour Yves Jeanne et l'Union commerciale.





NOËL AU CENTRE PRÉVERT

Le Service Petite Enfance a invité les enfants de la crèche familiale, de la halte-garderie, du club parents-enfants et du relais assistantes maternelles le samedi 16 décembre. Après le spectacle plein de poésie « Arthur et Alizée », les enfants ont accueilli le Père Noël et ont partagé un goûter.

Le samedi 23 décembre, les enfants du quartier Prévert ont répondu à l'invitation de la Municipalité, du CCAS et de la SAGIM. Avec le groupe Mandarine, ils ont chanté, dansé puis partagé un goûter après la distribution des friandises apportées par le Père Noël.



*Carnaval
2007*



RENDEZ-VOUS

le vendredi 23 mars après-midi
enfants (de toutes les écoles), parents, enseignants.

Venez tous fêter
le printemps qui arrive.

Que les couleurs égayent les rues !

MANUPLAST FÊTE SON CINQUANTENAIRE

Pour le 50^e anniversaire de sa création, la société Manuplast a organisé une soirée en l'honneur des salariés, ainsi qu'une exposition « 1 000 ans d'activité au Val de Fimbrune ». De beaux témoignages sur l'activité des tissages (Ets Renut) ont souligné la continuité de l'importance de Fimbrune. Cette exposition a aussi mis l'accent sur l'implication de Manuplast dans le développement durable.



Salon DE L'HABITAT

Samedi 3 et dimanche 4 février, le 19^e salon de l'habitat a accueilli de nombreux visiteurs mais aussi de nouveaux exposants : énergies renouvelables, décoration intérieure, animations proposées par la Croix-Rouge et les Sapeurs Pompiers afin d'informer le public sur les gestes de premiers secours.



Un tirage au sort a permis à Marie-Thérèse Hamelin de La Chapelle d'Andaine de gagner un week-end pour 2 personnes à Center Parc (offert par Normandie FM).

Un séjour de 8 jours en Tunisie pour 2 personnes (offert par Afat Voyages et la Municipalité) a été remporté par Yannick Peigney de Saint Ellier-les-Bois.

Au jeu-concours organisé par les Espaces verts, Marie-Liesse Guenerie a obtenu le 1^{er} prix, soit un lot de pichets en étain.

Julien Rossignol de La Sauvagère et Jean-Paul Retours de Magny-le-Désert ont été les plus perspicaces au jeu organisé par l'Office de Tourisme.

La remise des lots est prévue le mardi 6 mars à la Mairie de La Ferté-Macé.

»» ÉDUCATION JEUNESSE



LA HALTE-GARDERIE Lieu d'accueil du jeune enfant

Vous avez un enfant de 2 mois ½ à 4 ans, vous avez besoin de temps pour des démarches personnelles, administratives ou de loisirs, vous souhaitez que votre enfant rencontre d'autres enfants...

La Halte-Garderie peut l'accueillir.

Elle est ouverte :

- le mardi après-midi de 14 h à 17 h 30,
- le mercredi matin de 9 h à 12 h et après-midi de 14 h à 18 h,
- le jeudi matin de 9 h à 12 h.

En plus, un atelier d'éveil fonctionne le vendredi matin de 9 h 30 à 11 h (à partir du moment où votre enfant a 2 ans et sur inscription) : c'est la découverte de la vie en groupe au travers d'activités.

Des professionnels de la petite enfance (Éducatrices de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, puéricultrice) sont là pour apporter à votre enfant une attention constante en organisant de manière adaptée à ses besoins les repas (goûter), le sommeil, les soins corporels et des activités d'éveil et de jeu (peinture, pâte à sel, jeux d'eau, comptines, jeux extérieurs avec toboggan, bac à sable...).

La Halte-Garderie permettra à votre enfant d'intégrer progressivement la vie en collectivité tout en veillant à sa sécurité et son bien-être.

La capacité d'accueil est de 10 enfants à la fois.

Le tarif horaire est fonction de vos revenus et de la composition de votre famille.

Pour tout renseignement,
adressez-vous au Service Petite Enfance
14, rue Pasteur - 61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. : 02 33 14 00 41

La Halte-Garderie se situe au 16, rue Pasteur
(près de la caserne des pompiers)
61600 LA FERTÉ-MACÉ - 02 33 37 76 59



Le club PARENTS ENFANTS

(pour les enfants de 0 à 4 ans)

»» Le Club parents-enfants est un lieu d'accueil pour enfants accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent (assistante maternelle, grand-parent, travailleuse familiale...).

Il est ouvert chaque lundi et vendredi après-midi de 14 h à 17 h 30. Deux accueillantes

sont présentes à chaque séance.

Vous venez et restez le temps que vous souhaitez.

Des coins jeux, un espace extérieur vous permettent de jouer avec votre enfant, ou de le regarder jouer avec les autres.

Il n'y a pas d'inscription ni de participation financière.

Le Club parents-enfants est issu de la réflexion de plusieurs partenaires : la Mairie de La Ferté-Macé, les services sociaux, le Centre Médico-Psychologique pour enfants.

LE SERVICE PETITE ENFANCE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

»» À l'occasion de Noël, la séance des bébés lecteurs a revêtu ses habits rouges pour un après-midi spécial : L'épicerie des livres de Noël.

CALENDRIER des prochains rendez-vous avec les bébés lecteurs :

- Jeudi 15 mars
- Jeudi 26 avril
- Jeudi 31 mai
- Jeudi 28 Juin

Les séances sont ouvertes à tous sans réservation. Elles ont lieu à 15 h 30 au 2^e étage de la bibliothèque.



CUISINES ET BAISSES D'ANDAINES

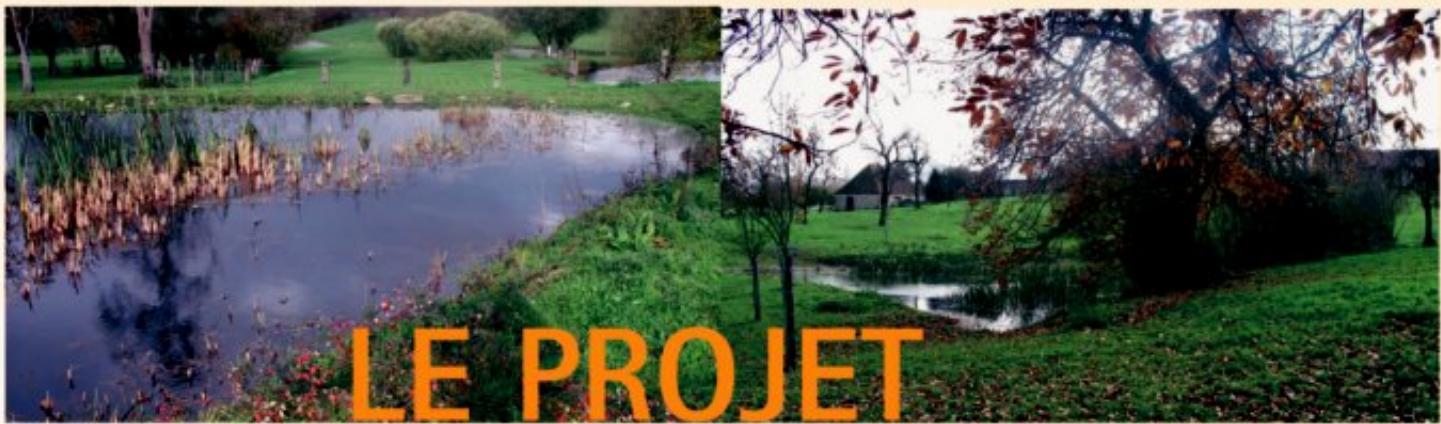


Place de la Gare - 32, avenue Thiers

61600 LA FERTÉ-MACÉ

Projets personnalisés

Tél. : 02 33 30 84 77



LE PROJET « mare »

»»» Un partenariat entre la Ville de La Ferté-Macé, l'association ESCALE et le réseau des MJC Normandes vise à mettre en œuvre un projet « mare ».

Il s'agit d'aménager une mare à vocation pédagogique.

Le réseau des MJC normandes a été retenu pour son action « à la découverte des eaux de notre région » dans le cadre d'un appel à projet du Conseil Régional de Basse-Normandie tourné vers le développement durable.

■ Pourquoi la mare ?

La mare est un élément artificiel du paysage, entièrement créée par l'homme. Elle est pourtant très riche sur le plan de la biodiversité et tient une grande place dans le cycle de l'eau, particulièrement dans notre milieu du bocage normand.

Elle est un support particulièr-



ment intéressant pour observer, analyser un milieu ; elle peut se prêter à une exploitation pédagogique qui viserait à sensibiliser les jeunes à l'environnement.

■ Un chantier de jeunes

L'action pourra commencer par un chantier de jeunes (une quinzaine maximum) âgés de 13 à 16 ans, originaires de La Ferté-Macé (membres d'ESCALE) et d'autres structures affiliées au

réseau des MJC normandes. Le chantier durera cinq jours en avril 2007. La moitié du temps sera consacrée à des travaux sur le site, l'autre moitié à des activités de découverte et de loisir à La Ferté-Macé et aux alentours.

■ Le lieu choisi : Lamberdière

Une petite mare d'environ 60 m² au lieu-dit Lamberdière, entre les terrains du swim golf et la

route de Domfront. Elle est plaisante par son aspect pittoresque, sa consistance originale et son cadre exceptionnel.

Le chantier consistera à dégager un vieux muret, aménager un lieu d'observation en rivage, modifier la clôture et la circulation sur l'une des berges...

■ L'appui de la Commune

La Ville de La Ferté-Macé va apporter son concours à ce projet car elle souhaite :

- disposer d'un outil de sensibilisation à l'environnement en direction des scolaires et des centres de loisirs,
- mettre en valeur un milieu original (faune, flore, paysage),
- appuyer une démarche qui implique des jeunes.

Les services municipaux seront associés à la mise en œuvre de ce chantier.

FAIRE-PART ET MENUS
CARTES DE VISITE
ET COMMERCIALE
AFFICHES ET
PROSPECTUS
LIVRES ET REVUES



IMPRIMERIE COMPÉDIT BEAUREGARD S.A.
Zone Industrielle Beauregard / 61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. : 02 33 37 08 33 / Télécopie : 02 33 37 25 36
E-mail : imprimerie@compedit-beauregard.fr

COMPÉDIT
BEAUREGARD
IMPRIMEURS

le groupement
imprifrance
L'art de faire la meilleure impression



ISO 9001
FED-9001
Entreprise certifiée ISO 9002



LE NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

3-6 ans



Ce service municipal conserve le même fonctionnement qu'actuellement.

• Les jours de classe : accueil du matin (7 h 30 à 8 h 20), du midi (11 h 30 à 13 h 20) et du soir (16 h 30 à 18 h 15) uniquement pour les enfants de l'école maternelle Prévert, les autres écoles maternelles assurant elles aussi cet accueil déclaré en centre de loisirs. L'encadrement est assuré par deux animateurs le matin et le soir, par six animateurs le midi.

Le matin et le soir, le centre accueille régulièrement une dizaine d'enfants. Le midi une cinquantaine d'enfants se partage en deux groupes qui alternent le moment du repas et le moment des activités, à moins de faire une sieste pour les plus petits.

• Le mercredi, les petites vacances et en juillet : de 7 h 30 à 18 h 15. Pendant les petites vacances vingt à quarante enfants sont accueillis, en juillet de trente à qua-

rante. Les animateurs sont alors de quatre à six selon les effectifs.

La plupart des enfants fréquentant le Centre de Loisirs ont des parents qui travaillent, le Centre a donc bien une fonction d'accueil et de garde au service des familles. Pendant les vacances et le mercredi, les enfants viennent de toutes les écoles maternelles de la Ville, publiques et privées. Y viennent aussi des enfants hors commune dont les parents travaillent à La Ferté-Macé, que ces enfants soient scolarisés à La Ferté-Macé ou scolarisés dans une autre commune.

Dans ses nouveaux locaux, le Centre de Loisirs va pouvoir offrir une gamme d'activités plus large, en particulier grâce à la grande salle. Elle sera en effet divisée en plusieurs espaces dédiés à des activités spécifiques (coin lecture, coin musique, coin informatique, coin « eau », coin poupée ou d'autres). Cela permettra aux animateurs d'être toujours

Ce nouveau bâtiment construit à proximité de l'école maternelle Jacques Prévert, rue Alexandre Lainé, va accueillir le centre de loisirs des petits qui fonctionnait jusque-là à l'intérieur des locaux de l'école maternelle. Son ouverture interviendra pour les vacances de printemps (avril 2007). La Caisse d'Allocations Familiales, la réserve parlementaire du Député, le Conseil Général et les fonds européens ont contribué à cette réalisation.

visibles par les enfants ainsi les petits, se sentant toujours rassurés, pourront mieux s'impliquer dans l'activité.

L'école maternelle Prévert va pouvoir profiter de cette réalisation.

La démolition de la salle de motricité qui occupait un bâtiment préfabriqué va libérer de l'espace dans la cour ; c'est l'ancienne salle de jeux du CLSH qui va être aménagée en salle de motricité pour l'école maternelle.

Les trois pièces que le CLSH utilisait dans le bâtiment de l'école vont être rendues à celle-ci : une pièce servira de salle des maîtres, une autre de bureau pour le directeur, la troisième de bibliothèque ou de salle pour le personnel ATSEM (à préciser).



L'AIDE DE LA COMMUNE

aux activités culturelles sur temps scolaire

Le souci de la Commune est de contribuer au volet culturel de l'école.

◆ Les spectacles de la saison Jeune Public de l'Office Départemental de la Culture :

chaque enfant peut assister à deux spectacles, la Ville règle pour la saison 2006-2007 la somme de 10672 € et prend en charge le droit d'entrée (3,05 € par enfant).

◆ Cette année, comme les deux années précédentes, la Ville a accepté de prendre en charge une « résidence » en partenariat avec l'O.D.C. : une troupe séjourne plusieurs jours dans une ou deux écoles pour mener une action culturelle élaborée. Cela représente 1500 €.

◆ Les séances de cinéma : deux dispositifs avec le cinéma Gérard Philipe permettent de voir des films qui, préparés et exploités en classe, aident à l'éducation à l'image

- Écoles au cinéma (dispositif national, aidé par le Département) : chaque enfant peut voir 3 films, la Ville prend en charge la part restante aux écoles (0,80 € par élève)

- Ciné maternelles, un dispositif purement local, chaque enfant peut voir également 3 films, la Ville prend en charge 1 entrée sur les 3.

◆ Les séances de voile et d'équitation

La Ville souhaite que chaque enfant reçoive au cours de sa scolarité primaire une initiation avec ces activités très formatrices en utilisant les ressources locales.

- Équitation : les élèves de CP (ou d'autre niveau selon les années) participent à 6 séances au poney club de La Péleras, cela représente 750 € par classe.

- Voile : les élèves pratiquent la voile sur le plan d'eau en un ou deux cycles, la prise en charge coûte 500 € par classe pour un cycle.

◆ Les classes transplantées

Chaque année, des classes partent en séjour (classes de mer, classes de neige, séjour linguistique, classe découverte et histoire), la Ville participe en versant 8,40 € par enfant et par jour.

◆ La Ville participe aux projets des écoles (sorties, visites, activités diverses). En 2006-2007, sur un montant de projets de 11040 €, la Commune a accordé 5175 €.

Il est à remarquer que ces activités sont faites sans demander de participation financière aux familles (à l'exception des classes transplantées où il est normal que l'hébergement n'incombe pas à la seule collectivité).

CENTRE DE LOISIRS MATERNEL

(3-6 ans)

Le centre de loisirs a repris ses activités dès septembre.

Les enfants ont participé à l'opération « nettoyons la nature ». D'autre part, ils entretiennent un jardin (plantation, désherbage...). Une nuit étoilée a été proposée durant les vacances d'automne. Des activités autour des livres ont été organisées (fabrication de livres, panneau, lecture d'histoires proposées par la bibliothèque, participation au prix des incorruptibles).

Noël : nous sommes allés chanter au Foyer Résidence (FRPA) et partager le goûter de Noël.

Nous attendons avec impatience de nous installer dans nos nouveaux locaux (courant mars).

Nous vous rappelons que le journal du centre 3-6 ans est consultable sur le site <http://www.lafertemace.fr>

ACTUALITÉ DU POINT INFORMATION JEUNESSE

Mars, Avril :

- Allocation vacances (aide financière du Conseil Général) : dossier à retirer au PIJ.
- Jobs d'été à partir du 28 mars 2007.
- Vous avez de 11 à 30 ans, vous avez un projet, avec ENVIE D'AGIR vous pourrez le réaliser, tout sur le dispositif au PIJ.

Mai, Juin :

- Documentation sur les vacances (centre de vacances enfants, ados, familles en France à l'étranger).



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE**



NOËL RUISSÉAU

rue des Tanneurs
61600 LA FERTÉ-MACÉ

Tél. : 02 33 37 07 42 - Fax : 02 33 38 29 72



Crédit Agricole - LA FERTÉ-MACÉ

56, rue d'Hautvieu - 61600 La Ferté-Macé

Tél. : 0 825 84 04 34 - Fax : 0 810 12 56 64

www.credit-agricole.fr



MENUISERIE
BOIS - PVC - ALU
ESCALIER
AGENCEMENT
DE CUISINE
RESTAURATION
ISOLATION

**MENUISERIE
DESLANDES**

"Le Rocher-Broutin" - 61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. : 02 33 14 00 90 - Fax : 02 33 14 00 91



MOTOCULTURE
Stihl - Echo - Staub - Kubota
Quads YAMAHA

Ets TUMOINE
6, route de Bagnoles
LA FERTÉ-MACÉ
Tél. : 02 33 14 01 66

CYCLES - CYCLOS - SCOOTERS





Des renseignements sont disponibles sur le site : www.tabac.gouv.fr

■♦. INTERDICTION DE FUMER DANS LES LIEUX AFFECTÉS À UN USAGE COLLECTIF

»» Un fumeur régulier sur deux meurt du tabac et 5 000 personnes sont victimes du tabagisme passif chaque année. Le gouvernement a donc décidé d'interdire le tabac dans les lieux publics. Le décret du 15 novembre 2006 précise les conditions d'application de cette interdiction :

- Dès le 1^{er} février 2007, dans tous les lieux fermés et couverts accueillant du public ou qui constituent des lieux de travail, dans les établissements de santé, dans l'ensemble des transports en commun, et dans toute l'en-

ceinte (y compris les endroits ouverts telles les cours d'écoles) des écoles, collèges et lycées publics et privés, ainsi que des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs.

- À partir de janvier 2008, dans les débits de boissons, hôtels, restaurants, débits de tabac, casinos, cercles de jeux et discothèques, afin de leur permettre l'aménagement, éventuel, d'un emplacement fumeurs.

Cette interdiction s'accompagne d'une mise en place

d'aide à l'arrêt du tabac.

- > Des lieux de consultations individuelles, ou en groupe, seront développés en 2007.

- > Pour accompagner et soutenir les fumeurs, le ministère de la Santé et l'Inpes proposent un dispositif : tabac info service

- par téléphone : au 0 825 309 310, du lundi au samedi de 8 h à 20 h. Des tabacologues répondent aux questions des fumeurs.

- sur internet : tabac-info-service.fr

■♦. LA PROPRETÉ DE LA VILLE : L'AFFAIRE DE TOUS

◆ Les ordures ménagères et les déchets

- Respectons les horaires : pas de dépôt en-dehors des moments prévus.
- Trions :

Tout ce qui peut aller dans les sacs jaunes ou les sacs bleus

PAS DANS LES ORDURES COURANTES

le verre

DANS LES CONTENEURS À VERRE

les encombrants et les déchets végétaux

À LA DÉCHETTERIE

▪ Déposons au bon endroit :

- > devant sa porte ou dans le conteneur approprié,
- > quand un conteneur est plein, on en recherche un autre, on ne dépose pas au sol.

◆ Les déjections canines

- On éduque son chien.
- On ne laisse pas souiller les trottoirs, les rues piétonnes, les pelouses publiques et les aires de jeux.

Sinon... on ramasse !

Les services municipaux de voirie ne sont pas là pour suppléer à la négligence.

Sans compter le risque de chute pour les piétons.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

R. POTTIER FILS

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
PLATRERIE
CARRELAGE

Zone industrielle
Rue Chevrollière, B.P. 35
61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. : 02 33 37 03 04
Fax : 02 33 38 87 38





Le service de POLICE

»» Au service de la population, la police municipale est là pour aider mais aussi pour défendre, elle doit faire respecter la loi mais doit aussi favoriser la civilité. Elle est à la fois visible (ne serait-ce que par l'uniforme !) et discrète de manière à faciliter l'harmonie dans l'espace public. Sa tâche est évidemment nécessaire et particulièrement délicate.

■ Le service est composé de cinq agents :

- un chef de police, responsable du service, Monsieur Jean-Pierre Foubert,
- 2 brigadiers chefs,
- 2 gardiens de police.

Le service dispose d'un véhicule répondant aux normes requises. Les agents sont armés, il s'agit exclusivement d'armes de 6^e et 7^e catégories (bombe lacrymogène, matraque) et en aucun cas d'armes à feu.

Le bureau de police se trouve au rez-de-chaussée de la mairie.

Les horaires d'ouverture au public :

- du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30,
- le samedi matin : de 9 h 45 à 12 h,
- En période de vacances scolaires, l'horaire est différent.

Les contraintes du service (une intervention à l'extérieur...) font que le bureau peut se trouver momentanément fermé. La police municipale n'est pas un service sédentaire !



■ LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

◆ L'accueil et les formalités

Les agents délivrent les formulaires, réceptionnent les dossiers et vérifient les pièces, transmettent aux services concernés (principalement la Préfecture). Le souci du service est d'aider les personnes à s'y retrouver dans les procédures, à réunir les pièces nécessaires, parfois à renseigner correctement les formulaires.

Quels documents, quelles formalités ?

- la carte nationale d'identité,
- le passeport,
- le permis de conduire,
- la carte grise,
- la demande de titre de séjour ou de naturalisation (pour les étrangers),
- la demande de sortie du territoire (pour les mineurs),
- le recensement militaire, auquel sont soumis tous les jeunes Français, garçons et filles, pour la JAPD (journée d'appel et de préparation à la défense),
- l'extrait cadastral : le cadastre est consultable dans ce service,
- la déclaration des chiens de 1^e et 2^e catégories pour laquelle une attestation est délivrée. Le service peut contrôler si les propriétaires de chiens ont effectué cette déclaration. Il doit veiller à ce que tous les chiens de ces catégories soient déclarés, à ce que les chiens dangereux soient muselés, sur la voie publique

et dans tous les lieux accueillant du public. Le service a déjà été confronté à des chiens d'attaque en divagation, par exemple un rottweiler de 60 kg. L'un de ses véhicules est équipé d'une cage pour transporter ces chiens, encore faut-il les y enfermer !

- les autorisations d'occupation du local des SDF : le local d'urgence (près du parc Barré-Saint) peut accueillir trois personnes, une centaine de personnes par an y sont hébergées ; le service délivre une autorisation et un bon pour trois repas à l'hôpital,
- la réception des objets trouvés : une insertion dans la presse informe le public des objets trouvés et les restitue après contrôle
- la réception des animaux trouvés ou errants sur le territoire communal : pour les chiens le chenil municipal peut les recevoir. Le service organise aussi l'évacuation des cadavres d'animaux,
- les renseignements divers.

◆ Les missions de police

La police municipale veille au respect des arrêtés municipaux que le Maire prend en vertu de ses pouvoirs de police. Ils sont nombreux et parfois fort anciens.

Une formation juridique fait partie de la formation initiale requise par le statut, elle est inscrite aussi dans les formations en cours de carrière.

Figure aussi parmi les missions du service la police funéraire : un agent doit être présent pour constater les arrivées de corps dans la commune, les départs de corps avec ou sans cercueil vers une commune extérieure, les soins de conservation, les exhumations. Ces vacances funéraires sont

MUNICIPALE

»»» Tél. : 02 33 14 00 42 • Police.municipale@lafertemace.fr

presque quotidiennes. En dehors des heures ouvrables, c'est l'adjoint de service qui en est chargé.

Les enquêtes administratives : le Trésor Public, le Centre des Impôts demandent des renseignements sur des taxes impayées ; il faut alors vérifier le domicile et, s'il s'agit d'un contribuable défaillant, de l'inciter et de l'aider à se mettre en règle. Le tribunal sollicite aussi des renseignements d'honorabilité. La Préfecture interroge dans les procédures d'immigration (regroupement familial, accueil temporaire d'un étranger...) aux fins de vérification. Toutes ces enquêtes supposent une bonne connaissance de la population. La police municipale est certainement le service qui connaît le mieux nos concitoyens. La difficulté vient de la population flottante : tous ceux qui ne font que passer ou ne se font pas connaître.

Le service doit être capable d'appréhender des requêtes, des situations, des personnes extrêmement variées, avec souplesse et réactivité. Il faut faire face à des situations parfois complexes ou inhabituelles, à des cas de détresse urgents et à des individus parfois déroutants. Cet aspect social du rôle de la police municipale tend à s'accroître. Il faut exercer une veille pour ne pas ignorer des situations qui peuvent dégénérer. La police municipale participe aux réunions du conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

◆ Les missions de surveillance

Elles sont aussi la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire, au sens du maintien de la paix publique et de la sécurité.

1/ La surveillance générale sur l'ensemble du territoire communal. Elle concerne les voies publiques, les voies privées, les lieux ouverts au public, les bâtiments communaux. Pour ce faire, deux équipes se déplacent, une équipe piédestre et une équipe en voiture. Tous les jours une équipe est sur le terrain, parfois les deux simultanément. Il n'y a pas d'itinéraire défini. Toute partie du territoire est visitée au moins une fois par semaine, la partie urbaine l'est plusieurs fois, la partie rurale très vaste l'est moins souvent. La distribution du courrier municipal est l'occasion de plusieurs de ces

passages. L'opération *tranquillité vacances* (surveillance des habitations après déclaration au bureau de police) est assurée chaque été.

2/ La surveillance des établissements scolaires lors des entrées et sorties des élèves (lycée des Andaines, du collège Jacques Brel et de l'école Sainte-Marie) et l'arrêt des cars de la place Neustadt à 17 h 30. Deux agents de sécurité contractuels ont été recrutés au service Éducation-Jeunesse qui viennent en complément (écoles Paul Souvray et Jacques Prévert). La présence dure de 20 à 30 minutes à chaque mouvement.

3/ La surveillance des foires et marchés.

4/ La surveillance des cérémonies, fêtes et réjouissances organisées par la Commune.

5/ La surveillance de la circulation automobile, le contrôle du stationnement, le respect du code de la route. De nombreuses infractions sont verbalisées (environ 200 en 2006). Cet aspect est particulièrement délicat et suscite des frictions. Il serait plus simple et plus confortable de s'en tenir à une application automatique, sans nuance du code de la route et des arrêtés municipaux. Le service s'efforce pourtant d'être plutôt préventif, sauf s'il y a mauvaise foi manifeste, s'il y a gêne pour la circulation, surtout s'il y a mise en danger. Hélas la réaction est parfois agressive, disproportionnée par rapport à l'infraction ou par rapport à la simple remarque qui est faite. Le comportement de certains automobilistes est à cet égard difficile à gérer.

Pour cette mission de surveillance, la police municipale fonctionne en collaboration avec la Gendarmerie Nationale. Une convention de coordination a été signée en juin 2006 par le Préfet de l'Orne et le Maire, après avis favorable du Procureur de la République près le TGI d'Argentan. Son but est d'assurer une complémentarité entre les différents services chargés de la sécurité sur le territoire de la Commune. Elle vise à mettre en place un échange d'informations sur des faits, des personnes, des objets. Une liaison constante est prévue entre le service et l'officier de police judiciaire de la brigade compétent.

La convention rappelle que les missions de surveillance exposées plus haut relèvent exclusivement des pouvoirs de police du Maire. En cas d'urgence ou de nécessité, il peut être fait appel à la gendarmerie en



soutien. Des missions peuvent être effectuées en commun, ainsi la surveillance des manifestations sportives ou autres est assurée conjointement.

Par contre elle rappelle bien que la police municipale n'est pas chargée du maintien de l'ordre. Cela relève exclusivement de la Gendarmerie. Elle stipule cependant que la police municipale peut interroger une personne lors de ses opérations de surveillance. Si la population connaît assez bien le rôle de la police municipale dans le domaine des formalités, elle méconnaît les fonctions proprement policières, celles où la dimension répressive apparaît. Combien de fois les agents s'entendent dire « vous n'avez pas le droit ! » ou « vous allez entendre parler de moi ! ». Ces propos témoignent de la sous-estimation des prérogatives d'une police municipale et d'une propension à l'impunité, comme si l'on pouvait s'affranchir des règles de la civilité dès lors qu'on est le citoyen d'une commune.

La mission de la police municipale est aussi délicate car la réglementation toujours plus tatillonne oblige à faire preuve d'une grande vigilance. Le droit à l'erreur n'existe guère pour elle, pourtant elle est de plus en plus confrontée à des attitudes provocatrices.

Alors que les incivilités et les comportements qui enfreignent la loi, l'ordre public, la tranquillité tendent à devenir plus fréquents, les citoyens sont de plus en plus exigeants en matière de sécurité. La Commune s'efforce d'y faire face. Elle a besoin pour cela du soutien de tous. La police municipale doit donc être aidée dans sa tâche.





En partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Orne (MDO), plusieurs animations vous sont proposées :

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Poètes en caboché

samedi 24 mars à 20 h 30

Poètes en caboché est un spectacle déambulatoire qui donne vie à des poètes français (Eluard, Char) et du monde (Césaire, Pessoa,...). Plusieurs voix s'allient à la musique pour mettre en valeur des textes classiques ou moins connus de 1920 à 1950. C'est un voyage dans les mots, le temps et les cultures que nous propose ici le Théâtre du Tiroir.

Ce spectacle s'adresse à un public d'adolescents et d'adultes, il est organisé en partenariat avec la médiathèque départementale de l'Orne et constitue le second volet d'un triptyque dont les autres parties seront représentées dans les bibliothèques de la Manche et du Calvados. Le spectacle a lieu à la bibliothèque et l'entrée est libre.

Le mois d'avril sera le mois du

POLAR

À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Du 3 au 26 avril

■■■ DEUX EXPOSITIONS

SERONT VISIBLES AUX HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

- ◆ **Coup de jeune sur le polar** est une exposition réalisée par la Joie par les livres. Destinée aux enfants à partir de 8 ans, elle explore à travers des panneaux ludiques, des maquettes et des sélections de livres, l'univers du roman policier jeunesse. Quatre grandes thématiques sont proposées : l'énigme, l'aventure, le noir, le suspense.
- ◆ **Des héros du policier** : cette exposition conçue par la MDO, présente des héros connus et moins connus de la littérature adulte. Vous découvrirez ainsi Harry Bosch, inspecteur à Los Angeles, héros récurrent de l'écrivain Michael Connelly, Nicolas Le Floch, commissaire dans le Paris du XVIII^e siècle ou bien Kurt Wallander, inspecteur à Ystad... et bien d'autres héros qui vous transporteront à travers le monde et vous plongeront dans des temps plus anciens.

■■■ DAENINCKX, MAKO, FAILEVIC :

3 invités à La Ferté-Macé



◆ Didier Daeninckx, né en 1949 à Saint-Denis, a exercé pendant des années les métiers d'ouvrier imprimeur, d'animateur culturel et de journaliste. La publication en 1984 de son livre « Meurtres pour mémoire », qui rencontre le succès, ouvre la voie à une série de romans policiers, de nouvelles, de livres pour la jeunesse. Le dernier en date « Itinéraire d'un salaud ordinaire » raconte l'histoire d'un fonctionnaire de police qui applique les décisions de ses supérieurs hiérarchiques, un fonctionnaire modèle au service de l'Etat qui ne se pose pas la question de savoir si ce qu'il fait est moral ou non. Ces romans dénoncent souvent des pages peu glorieuses de l'histoire française comme dans « La Mort n'oublie personne » ou « Cannibale », tout comme ses nouvelles qui dé-

crivent le quotidien sous un aspect tantôt tragique, tantôt ironique. Didier Daeninckx a aussi collaboré avec des photographes comme Willy Ronis ou des dessinateurs tels Mako, Jacques Tardi.

◆ Mako enseigne les Arts plastiques et a réalisé un certain nombre de bandes dessinées. Sa collaboration avec Didier Daeninckx a permis la réalisation de plusieurs bandes dessinées dont « Bravado » qui décrit l'histoire d'un homme et d'une femme, modèle préféré des peintres Auguste Renoir et Gustave Courbet. Cette aventure débute en 1871 à Paris au moment de la Commune et se poursuit en Amérique.

Les livres sont disponibles à la bibliothèque et peuvent être empruntés.

mardi 17 avril

Autour du thème des banlieues et des difficultés spécifiques qui s'y rattachent, le film « Le premier qui dit non » sera projeté au cinéma Gérard Philipe. Ce film raconte l'histoire d'une jeune star du football qui apprend la mort de son frère par overdose. Revenant dans la banlieue de son enfance, il va affronter l'univers des dealers. La projection sera suivie d'une discussion avec le réalisateur Maurice Failevic et l'écrivain-scénariste Didier Daeninckx. Maurice Failevic a réalisé une vingtaine de films pour la télévision ou le cinéma et a été plusieurs fois nommé aux 7 d'Or. L'entrée est gratuite.

mercredi 18 avril

L'écrivain Didier Daeninckx et l'illustrateur Mako interviendront l'après-midi à la bibliothèque.

LA VOIX DES LIVRES

MARC ROGER

»» « Lire à voix haute ? Retour aux sources ou bien descente aux embouchures ? Le texte seul avec la voix. Le son navigue en transportant du sens jusqu'à l'oreille transportée. Voyage intime et partagé. Multiplions les affluences. Parmi les bruits du monde, trouver ce qu'il faut de silence pour faire tenir debout les passeurs de parole. La présomption de vouloir tout nommer, le désir de parler juste, mènent-ils au cœur des livres, là, où certains se plaisent à palpiter ensemble ? »

 ■ Marc ROGER
LISEUR

RENDEZ-VOUS LE MERCREDI 13 JUIN À LA BIBLIOTHÈQUE :
à 14 h 30 pour une balade-lecture à partir de 5 ans
à 20 h 30 pour une soirée lectures à partir de 10 ans

CETTE JOURNÉE EST ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ORNE.

Papier sur le papier...

»» Dans le cadre de l'animation nationale « Lire en fête 2007 », la bibliothèque municipale vous invite à découvrir une des matières premières du livre : le papier.

À travers l'exposition « l'art du papier » réalisée par Chantal Bar et Catherine Delpech, deux amoureuses de cette matière qui se sont rencontrées par le biais du SEL (Systèmes d'échanges locaux) de Paname, vous découvrirez les origines du papier, la diversité de ce matériau, les usages qui en sont faits, sa place dans la vie quotidienne, sa consommation dans le monde ainsi que la technique pour créer son papier. Cette présentation par des panneaux didactiques de l'art du papier sera complétée par des œuvres en papier de plusieurs artistes dont celles de Brig Lauzier. Cette artiste plasticienne installée dans l'Orne expose de curieux objets en formes de vagues et de spirales. Nous découvrirons en y regardant de plus près que ce sont des livres...

Qu'ils soient codes juridiques, dictionnaires ou romans, anciens ou modernes, ils sont métamorphosés ! C'est l'histoire d'un geste, d'une autre lecture, le geste d'un pli qui n'ôte rien à l'intégralité du livre mais retourne les textes sur eux-mêmes pour les détourner, les rendre illisibles, pour les exposer aux regards, dans une autre dimension, celle de la sculpture.

L'architecte des livres nous fera le plaisir d'animer un atelier de création à la bibliothèque. Alors, avis aux curieux et aux amoureux du papier, rendez-vous en octobre...

L'exposition sera visible, salle des expositions, du 2 octobre au 3 novembre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, et pour l'atelier, encore un peu de patience... la date est à déterminer. N'oubliez pas en attendant, « laissez parler les p'tits papiers, à l'occasion papier chiffon... »

Pompes funèbres – Marbrerie

Ets MÉLANGER

81, rue d'Hautvile LA FERTÉ-MACÉ
Tél. **02.33.37.13.83**

LISSAC
OPTICIEN

Optique Suchet
LA FERTÉ-MACÉ

1 paire achetée = 1 paire offerte*

Solaire à votre vue 59€

Bénéficiez de la carte de fidélité familiale

* Voir conditions en magasin.

m MANUPLAST
une tradition de qualité
ISO 9001, V2000, ISO TS 16949 V2002

Usine de Firminy
61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. : 02 33 30 66 66
Fax : 02 33 30 14 80



TTA

Terrassement Transport Andrieu - Joué-du-Bois - 02 33 37 22 06
ASSAINISSEMENT, COURS EN GRAVILLON OU ENROBÉ, LOCATION D'ENGINS.



C'EST LE BONHEUR ASSURÉ

Assurances toutes branches et placements
Michel FLEURY - Xavier DESBISSONS

Agents généraux

Nous assurons : agriculteurs, artisans, commerçants, PME-PMI,
collectivités, associations, particuliers.

Nous sommes près de vous et près de chez vous

27, avenue Thiers - 61600 LA FERTÉ-MACÉ - Tél. : 02 33 14 01 10 - Fax 02 33 14 01 11



Monuments funéraires - Caveaux
Articles funéraires - Cercueils
Inhumations toutes communes

Chambres funéraires

LA COMMUNE au quotidien

LES SERVICES MUNICIPAUX

■ ■ ■ À LA MAIRIE

Place de la République

- Téléphone :
standard : 02 33 14 00 40
secrétariat de M. le Maire : 02 33 14 00 46

- Fax : 02 33 38 86 14
- Courriel : mairie@lafertemace.fr

> **Directeur général des services** : M. Lionel PINSON

> **Service affaires générales** : ADMINISTRATION GÉNÉRALE — ÉTAT-CIVIL — ÉLECTIONS
Responsable : Mme Colette TALEB
Du lundi au mercredi : 9 h à 12 h 15 et 14 h à 17 h • Jeudi : 8 h 30 à 12 h 15 et 14 h à 18 h • Vendredi : 9 h à 12 h 15 et 14 h à 17 h • Samedi (permanence état-civil uniquement) : 9 h 30 à 12 h

> **Service des ressources humaines** :

Responsable : M. Thierry CHATELIN
Tél. : 02 33 14 00 43
Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h 15 et 13 h 30 à 17 h 30

> **Service finances et nouvelles technologies** : Responsable : M. Jean-Luc LEVANNIER

> **Services techniques** : VOIRIE — ESPACES VERTS — BÂTIMENTS COMMUNAUX
Responsable : M. Joël MONTHULE
Tél. : 02 33 14 00 45

> **Bureau de police** : SÉCURITÉ — CIRCULATION — ENQUÊTE — CARTE D'IDENTITÉ — PASSEPORT — PERMIS DE CONDUIRE — CARTE GRISE — SERVICE ÉTRANGERS — OBJETS TROUVÉS / PERDUS — OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES — AFFAIRES MILITAIRES
Responsable : M. Jean-Pierre FOUBERT

Tél. : 02 33 14 00 42
Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30 • Samedi : 9 h 45 à 12 h • Pendant les vacances scolaires : S'adresser en Mairie

■ ■ ■ À LA MAISON DES SERVICES PUBLICS

Parking rue d'Hautvieu ou 26, rue Armand-Macé

> **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)**

Responsable : M. Thierry CHATELIN
Tél. : 02 33 37 28 41

- INSTRUCTION DOSSIERS R.M.I. — CONTRATS C.E.S. D'INSERTION — BANQUE ALIMENTAIRE...
Permanences : Mme Yvette LEROYER
Lundi, mardi, mercredi : de 8 h à 12 h 30 • Jeudi, vendredi : de 8 h 30 à 12 h
- INSTRUCTION DES DOSSIERS D'AIDE SOCIALE, AIDE MÉNAGÈRE, HÉBERGEMENT EN MAISON DE RETRAITE, BOURSES DÉPARTEMENTALES, CARTE D'INVALIDITÉ, ALLOCATION COMPENSATRICE, CALCUL DES QUOTIENTS FAMILIAUX
Permanences : Mme Marie-Laure GRU
Lundi, mardi, jeudi : de 14 h à 17 h • Mercredi : de 8 h 30 à 12 h • Vendredi : de 14 h à 16 h 30

> **Logement**

Responsable : M. Thierry CHATELIN
Tél. : 02 33 37 28 41
Permanences : Mme Marie-Laure GRU
Lundi, mardi, jeudi : de 14 h à 17 h • Vendredi : de 14 h à 16 h 30

■ ■ ■ AU VAL-VERT

4, rue d'Alençon

> **Foyer — Résidences des Personnes Âgées (F.R.P.A.)**

Responsable : Mme Marie-Odile BAILLEUL
Tél. : 02 33 37 38 10

■ ■ ■ AU QUARTIER JACQUES-PREVERT

14, rue Pasteur

Tél. : 02 33 14 00 41 (Secrétariat commun)
Bureaux ouverts de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

> **Service Éducation Jeunesse** : Responsable : M. Albert LE MONNIER

Affaires scolaires
Autorisation d'inscription des enfants dans les écoles publiques maternelles et élémentaires
Accueil : du matin, du midi et du soir, tous les jours de classe dans les écoles publiques
Centre de Loisirs : mercredis et petites vacances
Information Jeunesse : (voir P.J.J. au Grand-Turc)
Secteur adolescents
Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (C.L.S.P.D.)

16, rue Pasteur

> **Service Petite Enfance** : CRÈCHE FAMILIALE — RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
Responsable : Mme Monique GERARD-SALLARD

Tél. : 02 33 37 76 59
Club parents / Enfants : lundi et vendredi de 14 h à 17 h 30
Halte-Garderie : Mardi de 14 h à 17 h 30 • Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h • Jeudi de 9 h à 12 h • Vendredi de 9 h 30 à 11 h (Atelier d'éveil, sur inscription)

Rue Alexandre-Lainé

> **Restaurant municipal** : GROUPE SCOLAIRE JACQUES PRÉVERT
Responsable : Mme Marie-Christine CHATEL

Tél. : 02 33 37 36 06

■ ■ ■ AU CENTRE CULTUREL DU GRAND-TURC

Rue Saint-Denis

> **Sports et Loisirs** : LOCATIONS DE GÎTES DE LOISIRS, ACTIVITÉS SPORTIVES

Responsable : M. Philippe MADELAINE
Tél. : 02 33 37 47 00
Bureaux ouverts du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

> **Culture, O.F.C.L.** : ANIMATIONS — ORGANISATION DE SPECTACLES — EXPOSITIONS — ACTIVITÉS DE L'OFCL — CINÉMA
Accueil : Mlle Laurence MARTIN

Tél. : 02 33 37 52 82
Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

> **Expression culturelle (bibliothèque)** : BIBLIOTHÈQUE — DISCOTHÈQUE — ESPACE MULTIMÉDIA
Responsable : Mme Marie-Liesse GUENERIE

Tél. : 02 33 37 47 67
Mardi, jeudi, vendredi : 14 h à 18 h • Mercredi : 10 h à 12 h et 14 h à 18 h • Samedi : 10 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

> **Point Information Jeunesse (P.I.J.)** :

Permanence : M. Christian LEMEE
Tél. : 02 33 38 85 61
Mardi et vendredi : 14 h à 18 h 30 • Mercredi : 10 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30

■ ■ ■ AUTRES

32, rue de la Victoire

> **Musée du jouet**
Tél. : 02 33 37 04 08

Contact et rendez-vous pour les groupes : tél. : 02 33 37 47 00
Ouvert : Juillet et août : du lundi au dimanche : 15 h à 18 h • avril, mai, juin, septembre, octobre : samedi, dimanche et jours fériés : 15 h à 18 h

3, rue du 14 juillet

> **Salle de remise en forme**
Animatrice : Mlle Edwige CÉRISIER
Tél. : 02 33 30 05 58

Ouvert : Lundi et mercredi : 10 h à 12 h et 14 h à 16 h et 17 h à 21 h • Mardi, jeudi, vendredi : 14 h à 21 h • Samedi : 10 h à 13 h

Rue d'Alençon

> **Cimetière**
Responsable : M. Guillaume GAUTIER

Tél. : 06 88 64 19 18

LES PERMANENCES

■ ■ ■ À LA MAIRIE

Place de la République

- * Contributions directes : salle 25
- * Architecte des Bâtiments de France : sur rendez-vous
- * Le Député : sur rendez-vous

■ ■ ■ À LA MAISON DES SERVICES PUBLICS

Parking rue d'Hautvieu ou 26, rue Armand-Macé

> Caisse d'Allocations Familiales :

- * PRESTATIONS FAMILIALES : mardi de 9 h à 12 h
- * ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET FAMILIAL : Tél. : 02 33 30 47 52

Mme LETISSLIER : lundi 9 h à 12 h

Mme RICHARD : lundi de 9 h à 12 h et mercredi de 9 h à 11 h

> A.N.P.E. : PERMANENCES — AFFICHAGE ET CONSEIL SUR OFFRES D'EMPLOI — AVIS DE CONCOURS ET DE STAGES — DOSSIERS D'INSCRIPTION

Tél. : 02 33 37 34 79

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h — mardi de 8 h 30 à 12 h 30

> Association PHÉNIX : Responsable : Mme Aline LEFEVRE

Tél. : 02 33 38 05 75

Conseillère en insertion professionnelle : Mlle Sandrine MOAL

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30

> L'Étape (association d'insertion) : Tél. : 02 33 38 28 47

> CRAM (Service Social) : Tél. : 02 33 62 17 63

sur rendez-vous > M. BOUDIN le 1^{er} lundi de 9 h 30 à 12 h

> CRAM (Accueil retraite) : Tous les jeudis de 9 h à 12 h

■ ■ ■ AU VAL-VERT

4, rue d'Alençon

> Association des retraités : le mardi de 14 h à 16 h

Monsieur LEBLANC : Union nationale des Retraités

Monsieur BERTHELOT : L'âge d'or du Pays Fertois

> CICAS : Tél. : 0 820 200 075 (sur rendez-vous)

> FNATH (Accidentés du travail et handicapés) :

Permanence d'information mensuelle : 2^e samedi de chaque mois de 10 h à 11 h 30

■ ■ ■ À LA MAISON BOBOT

22, rue de la Barre

> Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles : 4^e jeudi de chaque mois de 9 h à 12 h

> Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.) :

3^r mercredi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30

> Aide à domicile de l'Orne AAPF/CSF : 9, rue du collège

Tél. : 02 33 37 29 16

Permanences : mardi de 14 h à 15 h 30 et jeudi de 9 h à 10 h 30

> Alcool Assistance La Croix d'Or : 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, à 20 h 30

> Amicale philatélique fertoise : 3^e dimanche du mois, 9 h à 12 h

> Union fédérale des Consommateurs : le jeudi de 18 h à 19 h (sauf congés scolaires)

> F.N.A.C.A. : Renseignements : Michel GOUALIER

Tél. : 02 33 37 36 01

1^{er} jeudi de chaque mois, 10 h à 12 h

■ ■ ■ AU QUARTIER JACQUES-PRÉVERT

1, rue Pasteur

16, rue Pasteur

> Alcool Assistance La Croix d'Or (groupe entourage) :

Tél. : 02 33 37 12 12

Permanence le mercredi à 18 h 30

16, rue Pasteur

> Service d'Action Sociale Territoriale (S.A.S.T.)

Responsable de secteur : Monsieur Hubert MARCHAND

Permanences : Mme Laurence GIBORY, M. Stéphane THIERRY

Tél. : 02 33 37 46 04

Fax : 02 33 37 03 11

Toutes les permanences ont lieu sur rendez-vous le mardi et le jeudi de 10 h à 12 h au Service social de La Ferte-Macé

> P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) :

- un médecin et une puéricultrice assurent une consultation de nourrissons le 2^e et le 4^e mardis, de 9 h 30 à 11 h 30
- permanences de la puéricultrice tous les mardis de 10 h à 11 h

> Consultation avancée en alcoologie et addictologie – Consultation cannabis (ANPAA61) :

Tél. : 02 33 26 89 16

1^{er} et 3^e mardis de chaque mois, 14 h 30 à 16 h 30 avec M. le Dr LEROY (médecin alcoologue)

2^e vendredi de chaque mois, de 14 h à 16 h 30 avec M. LORIEAU (psychologue)

23, rue Pasteur

> Centre Médico-psychologique infanto-juvénile : Tél. : 02 33 37 33 50

■ ■ ■ AU CENTRE CULTUREL DU GRAND-TURC

Rue Saint-Denis – Entrée par le P.I.J.

> Armée de Terre : le 1^{er} mercredi de chaque mois, 14 h à 16 h

> Centre d'Information des Droits des Femmes (C.I.D.F.) :

le jeudi 9 h 30 à 12 h et de 12 h à 13 h sur rendez-vous

> Point Ecoute : Tél. : 02 33 32 00 11 (sur rendez-vous)

> P.A.I.O. (Permanences d'accueil, d'information et d'orientation) :

Tél. : 02 33 64 43 33

Le mardi et le vendredi de 9 h à 12 h

■ ■ ■ AUTRES

> U.N.A. BOCAILLE ORNAIS (Anciennement ASSAD) : 25, rue Sœur-Marie-Boitier

Tél. : 02 33 37 22 75 / Fax : 02 33 30 03 79

Du lundi au vendredi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

> Centre Médico-psychologique Adultes – Centre hospitalier : Rue Sœur Marie Boitier

Tél. : 02 33 37 31 51

> Association des Familles : 1, chemin de Clouet (face au parking de la Poste)

Le mardi de 14 h à 16 h et le jeudi de 10 h à 12 h

> Secours Populaire : 13, rue Sœur Marie Boitier

Tél. : 02 33 37 89 95

Lundi et vendredi 13 h 30 à 16 h 30 • samedi 9 h à 12 h

> Secours Catholique : Salle paroissiale Bernadette, rue Wilfrid-Challamel

Le lundi de 17 h à 18 h

> Croix-Rouge Française, contacter Mme Thérèse CHARTON : Tél. : 02 33 37 30 10

> Forum Associatif Fertois (F.A.F.), association humanitaire : 11, rue des Pareurs

M. Patrick FOURNIER – Tél. : 06 81 56 42 17

> Institut Rural d'Éducation et d'Orientation (I.R.E.O.) – organisme de formation : 21, bd de Contades (Se renseigner sur place)

> Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.) : 21, bd de Contades

Permanences 9 h 30 à 12 h, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, au sein de la fédération des Maisons Familiales

> Syndicats :

* C.G.T. : 34, rue des Fossés-Saint Denis : permanence le mardi de 17 h à 19 h

* C.F.D.T. : 36, rue des Fossés-Saint Denis

* C.F.T.C. : 38, rue des Fossés-Saint Denis

> INDECO SA 61, association de défense des consommateurs : Rue des Fossés-Saint-Denis

Tél. : 02 33 37 25 77

Permanence : le mardi de 17 h à 19 h

■ ■ ■ AUTRES SERVICES PUBLICS

> Gendarmerie : Bd de la Forêt-d'Andaine – Tél. : 02 33 14 03 33

> Perception – Trésor Public : 1 rue du Chanoine-Laigre – Tél. : 02 33 37 02 02

ouvert au public : lundi, mardi, vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h – mercredi : 9 h à 12 h –

jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 16 h

> Bureau de poste : 32, rue aux Cordiers

ouvert au public : du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30 – le samedi 8 h 30 à 12 h – dernière levée du courrier : 16 h 30 du lundi au vendredi et 12 h le samedi

> Sécurité Sociale : 24 rue Saint-Denis

tous les matins de 8 h à 12 h, du lundi au vendredi

> Hôpital, Centre Hospitalier Intercommunal des Andaines : rue Sœur Marie Boitier

Tél. : 02 33 30 50 50

> Office de tourisme du Pays Fertois, d'Andaine et du Houlme : 11, rue de la Victoire

Tél. : 02 33 37 10 97

Mardi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h – Lundi et samedi : 9 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30

> Déchetterie (SIRTOM d'Andaines) : rue de la Roussinière – Z.I. Beauregard

Tél. : 02 33 38 44 81

Lundi : 13 h 30 à 18 h – mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h – samedi : 8 h 30

à 12 h et 13 h 30 à 18 h – Entrée du dernier véhicule : 15 mn avant l'heure de fermeture

**CENTRE
DE PLANIFICATION
ET D'ÉDUCATION
FAMILIALE**

Géré par
le Conseil Général de l'ORNE

**INFORMATION
ÉCOUTE
ENTRETIENS
CONSULTATIONS**



la contraception,
la pilule du lendemain,
les demandes d'IVG,
les infections sexuellement transmissibles
(s'en protéger, les dépister...)
le dépistage du SIDA,
des hépatites B et C.

Les consultations sont gratuites, confidentielles sur rendez-vous
le mercredi après-midi dans les locaux du Centre de Périnatalité au Centre Hospitalier de La Ferté-Macé, rue sœur Marie Boitier

Tél. : 02 33 30 50 32



L'HÔPITAL

de La Ferté-Macé

■ Une péripétie procédurale

Le tribunal administratif de Caen par un jugement du 7 novembre 2006 a annulé la délibération du Conseil d'Administration du CHIC des Andaines qui avait décidé la fermeture du service de maternité. Ce jugement donnait droit à la requête de vingt-trois personnes uniquement sur les modalités de cette fermeture. Il considérait que la procédure n'avait pas été respectée : le comité technique d'établissement n'avait pas été consulté au préalable, la convocation à la réunion du conseil d'administration ne mentionnait pas la fermeture du service de maternité.

Le Conseil d'administration du CHIC a donc repris la procédure et le 18 décembre 2006 a confirmé la fermeture du service de maternité.

■ La mise en œuvre du projet d'établissement

> L'inauguration des salles de radiologie du site de La Ferté-Macé.

Le 19 décembre deux nouvelles salles de radiologie étaient inaugurées, en présence du Directeur adjoint de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation. Il s'agit des deux premières salles :

- l'une est consacrée à l'examen des os, des poumons, des dents ; elle est dotée d'un plateau mobile qui facilite la radiographie des personnes âgées ou à mobilité réduite,
- l'autre est dédiée aux examens de l'appareil digestif, en urologie, gynécologie et pédiatrie ; cette salle est télécommandée, ce qui veut dire que les résultats peuvent être transmis en temps réel à des médecins ou des cabinets extérieurs.

Par la suite une troisième salle dédiée aux échographies et aux dopplers, puis une quatrième salle qui regroupera les examens des os et des poumons seront aménagées courant 2007.

Les quelque 13 000 patients qui recourent chaque année à ce service seront donc accueillis dans d'excellentes conditions par une équipe formée de trois médecins radiologues, d'un cadre en radiologie et de sept manipulateurs.

> La restructuration des urgences sera achevée pour ce début d'année 2007. Elle sera complétée par un double tunnel de décontamination NRBC (en cas de problème à l'usine PCAS d'Haleine).

> Le service de lymphologie va passer de 10 à 15 lits.

> Le service de soins de suite et de réadaptation à orientation neurologique, en partenariat avec le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation de Bagnoles-de-l'Orne doit s'installer toujours en 2007.

> Le service de médecine passera de 40 à 50 lits.

> La Maison de retraite passera de 82 à 98 lits.

Toutes ces améliorations ou extensions avaient été présentées dans le bulletin municipal précédent. Le projet d'établissement est donc dans sa phase de réalisation. Rappelons que les investissements d'ici à 2009 représentent de 25 à 30 millions d'euros. Cela montre l'effort fourni pour donner au CHIC des Andaines un rôle renouvelé et les moyens de satisfaire les besoins de santé publique.

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

« Beausoleil » - 61600 SAINT-MAURICE-DU-DÉSERT

Tél. : 02 33 37 36 67 • Fax : 02 33 38 87 11

Portable : 06 07 52 06 98 - E-mail : romain.couverture@wanadoo.fr

www.romain-couverture.fr



LA COMMISSION PRÉVENTION DES DÉPENDANCES ET DES COMPORTEMENTS À RISQUES

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.) présidé par M. le Maire avec le Préfet et le Procureur de la République comme membres de droit, confie à cette commission le traitement des phénomènes de dépendances et de comportements à risques.

Cette commission est composée de personnes volontaires issues du secteur :

- **Médical :**
 - médecin scolaire
 - médecin de PMI et du centre de planification
 - infirmière du service des urgences de l'hôpital, des établissements scolaires du Centre Médico-Psycho-logique
- **Social : CCAS, Conseil Général (DISS, SAST), Service municipal de la petite enfance**
- **Éducatif :**
 - Proviseurs, Principaux, Directeurs d'établissements scolaires, Conseillers d'Éducation
 - Service municipal éducation jeunesse
 - Point Information Jeunesse
 - ESCALE
 - Représentant parent d'élève (FCPE)
 - DDEN
- **Médo-social préventif : Drog'aide 61, ANPAA-61, Alcool Assistance - la Croix d'or, Ligue contre la Violence Routière, CRAM, CIDF**
- **Insertion : PAIO, INFREP,Animateur local d'insertion (RMI), SPIP**

- De police et de secours : Gendarmerie, Police municipale, Pompiers et des élus Maires Adjoints (Mmes Motin et Rioux)

La commission s'intéresse à tous les sujets concernant :

- Les dépendances, drogues licites (alcool, tabac), illicites (cannabis...), produits alimentaires, jeux d'argent, en visant plus les comportements que les produits
- Les autres comportements à risques :
 - conduite routière
 - sexualité
 - alimentation
 - maltraitance – violence
- Les réunions de la commission, tous les 2 mois actuellement, permettent :
 - la mise en commun des informations (réglementation, données scientifiques...)
 - de relayer localement les opérations nationales (sécurité routière, lutte contre le SIDA...)
 - l'échange et la rencontre de professionnels de formations différentes
 - une bonne connaissance de la situation locale
 - de répondre plus rapidement et complètement à des questions posées par toute personne concernée (elle-même ou son entourage).

En résumé – en prévenant les situations de mal-être (par l'information, le renforcement de l'estime de soi...), ce groupe de volontaires vise à installer le bien-être chez nos concitoyens.

Le secrétariat de cette commission est assuré par le service éducation jeunesse que vous pouvez contacter 14, rue Pasteur ou au 02 33 14 00 41.

DROG'aide 61

28, Boulevard du 1^{er} Chasseurs
61000 Alençon

Tél. : 02 33 32 00 11

Courriel : drogaide@wanadoo.fr

Ouvert tous les jours de la semaine
sauf le mardi après-midi

Permanence hebdomadaire :
Flers • Argentan • L'Aigle

Renseignements et prise
de rendez-vous au
02 33 32 00 11

- Consultation spécialisée Cannabis
- Centre de Soins pour toxicomanes
- Écoute, soins, accompagnement médico-éducatif, orientation
- Prévention, documentation, information

s'adresse à l'usager
et/ou à son entourage

confidentialité, anonymat, gratuité

PERMANENCE DE L'ANPAA-61

(Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie – Comité de l'Orne)

Depuis 2005, l'ANPAA-61 qui gère le Centre d'Alcoologie et d'Addictologie d'Alençon a ouvert sur la commune de La Ferté-Macé une extension de son activité sur Alençon. C'est sous la forme d'une permanence que le Dr Leroy, médecin alcoologue et Antoine Lorieau, psychologue clinicien assurent les rendez-vous de cette consultation avancée en alcoologie, tabac et cannabis.

À l'origine de la mise en place de cette permanence, se trouve l'idée de proposer à la population du secteur de La Ferté-Macé un point écoute ainsi qu'un lieu de recueil d'informations autour du risque alcool, tabac et cannabis. L'association d'un médecin et d'un psychologue permet ainsi d'enrichir la qualité de la prise en charge en proposant deux niveaux d'intervention, avec le souci permanent de répondre de la meilleure manière possible aux demandes de l'usager ou de son entourage.

Rappelons que cette permanence est aussi ouverte aux professionnels du secteur de la santé, de l'éducation, du social et de la justice de La Ferté-Macé.

Pour tout renseignement, prise de rendez-vous ou complément d'information :

A.N.P.A.A.-61 • 22 rue Porchaine – 61000 ALENÇON • 02 33 26 89 16





PAIO DU PAYS DU BOCAGE

La Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation du Pays du Bocage assure une mission de service public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Elle a pour but de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes domiciliés sur le Pays du Bocage en leur proposant un accompagnement individualisé, contractualisé, global (logement, mobilité, santé...) et territorialisé.

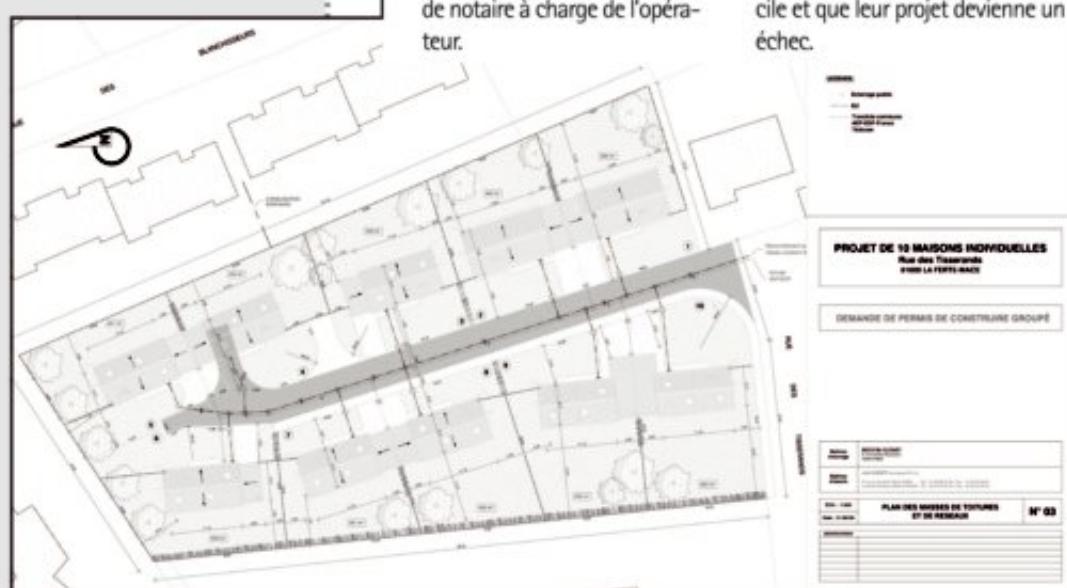
Suite à une volonté des élus de La Ferté-Macé de proposer un accueil de proximité sur leur commune, une permanence est assurée depuis le 4 avril 2006 tous les vendredis matin de 9h15 à 12h15 au Point Information Jeunesse (Espace du Grand Turc - 8, rue St Denis à La Ferté-Macé) par Ludovic GIROUARD, Conseiller en Insertion, et depuis le 1^{er} décembre 2006, d'une seconde tous les mardis matin de 9h15 à 12h15 au regard de la forte demande des jeunes Fertois.

Le bilan de l'année 2006 fait apparaître une fréquentation importante sur la permanence en terme de rendez-vous et de visites spontanées. Au 31/12/2006, 54 jeunes résidant à La Ferté-Macé ont été reçus sur la permanence. À ce jour, le délai d'attente pour un rendez-vous avec le conseiller PAIO de La Ferté-Macé est de 3 à 4 semaines. Après un diagnostic sur la typologie des jeunes rencontrés sur La Ferté-

Macé, il apparaît que ces jeunes ont une qualification de niveau V (54%), vivent en grande partie chez leurs parents (55%); 45% des jeunes n'ont pas de moyen de locomotion et 51% des jeunes n'ont aucune ressource déclarée en 2006.

L'information sur l'existence de la permanence s'effectue sur la commune entre les jeunes eux-mêmes et/ou par le relais des partenaires locaux (SAST, PIJ, ANPE, SPIP, CCAS...).

Certains jeunes sont actuellement en situation d'emploi suite à une mise en relation avec les agences d'intérim, les associations d'insertion, le Centre d'Aide par le Travail ou les entreprises. D'autres jeunes, suite à un besoin repéré de formation, sont en cours de re-mobilisation sur leur projet ou d'orientation professionnelle à l'INFREP de La Ferté-Macé ou de Flers, au CIPPA de Flers, au GRETA de Flers ou sur d'autres actions de formation préqualifiante (préparation aux concours d'aide-soignante...).



■ LES MAISONS À 100 000 €

Le 10 juillet 2006, le Conseil municipal avait délibéré favorablement sur le dispositif proposé par le Maire : construire dix maisons destinées à la vente dans le cadre de la loi Borloo.

La parcelle de terrain communal située entre le lotissement du Clouet et le magasin Lidl, rue des Tisserands, a été retenue.

Après avoir consulté des constructeurs et rencontré l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement) qui peut apporter son soutien (conseil, communication) le dispositif suivant a été adopté :

■ La construction

- maîtrise d'ouvrage privée de l'ensemble de l'opération,
- acquisition du terrain par l'opérateur à 4 € le m², pour une superficie de 5204 m²,
- construction de 10 pavillons (F3 et F4) dont un pour personne à mobilité réduite,
- collaboration de la Ville dans le choix du type de maison (validation du plan et des implantations),
- aménagement et viabilisation par l'opérateur
- rétrocession gratuite de la voirie et des VRD (voies et réseaux divers) à la Ville en fin d'opération,
- honoraires d'architecte et frais de notaire à charge de l'opérateur.

■ La commercialisation

- collaboration de la Ville dans la définition du choix à opérer pour les futurs acquéreurs,
- mise en place de clauses antispeculatives,
- frais d'agence immobilière locale non compris.

La société WAGRAPHAR a confirmé le 30 août 2006 son accord pour mener à bien ce projet à La Ferté-Macé : une société civile de construction vente, la SSCV du Clouet, a été constituée à cette fin. Elle a déposé une demande de permis de construire. Ci-dessous le plan de l'ensemble du projet.

Les candidats peuvent toujours continuer à se faire connaître à la mairie où des renseignements plus précis peuvent leur être donnés. Une commission municipale de 6 personnes présidée par le Maire a été constituée lors du Conseil municipal du 14 décembre. Elle pilote le projet et sera chargée, avec l'aide de l'ADIL, de choisir les candidats. Il convient en effet de retenir les candidats qui entrent dans le cadre de la Charte des maisons à 100000€, mais aussi de veiller à ce que ces personnes soient en mesure d'assumer les charges qui leur incomberont une fois devenues propriétaires. Il ne faut pas que ces personnes se retrouvent dans une situation financière difficile et que leur projet devienne un échec.

» CADRE DE VIE

■ TRAVAIL

■ CULTURE

■ vie associative



Le PLU a été approuvé par le Conseil municipal le 18 octobre 2006.

À la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 26 juin au 26 juillet et des conclusions du commissaire-enquêteur, la commission d'enquête a recommandé deux petites modifications de la zone Uh du projet de PLU. C'est cette dernière version qui a été approuvée.

Le PLU est désormais applicable.

Le plan de zonage de la commune est reproduit pages 20 et 21.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

»»» Le droit de préemption urbain a été actualisé en fonction du nouveau PLU.

Le code de l'urbanisme offre la possibilité aux communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme d'instaurer sur tout ou partie des zones urbaines ou d'urbanisation future (telles que définies au PLU) un droit de préemption.

Ce droit de préemption permet à la Commune d'acquérir des biens à l'occasion de mutations afin de mener une politique foncière en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement :

- mise en œuvre d'une politique locale de l'habitat,
- organisation du maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques,
- actions visant à favoriser le développement des activités économiques,
- réalisation d'équipements collectifs,
- lutte contre l'insalubrité,
- actions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine bâti et non-bâti,
- constitution de réserves foncières en vue de permettre la réalisation des opérations et actions ci-dessus définies.

Le conseil municipal du 18 octobre 2006 a institué le Droit de Préemption Urbain sur les secteurs suivants tels qu'ils figurent au PLU :

- Ua, Ub, Uc, Ue, Uh, Uza,
- Uzi,
- 1Aub, 1Auc, 1Aue, 1Auza, 1Auzi, 2AU.

Les autres parties du territoire communal ne peuvent faire l'objet du droit de préemption urbain.

Parallèlement le zonage d'assainissement a été approuvé par le même Conseil municipal du 18 octobre 2006.

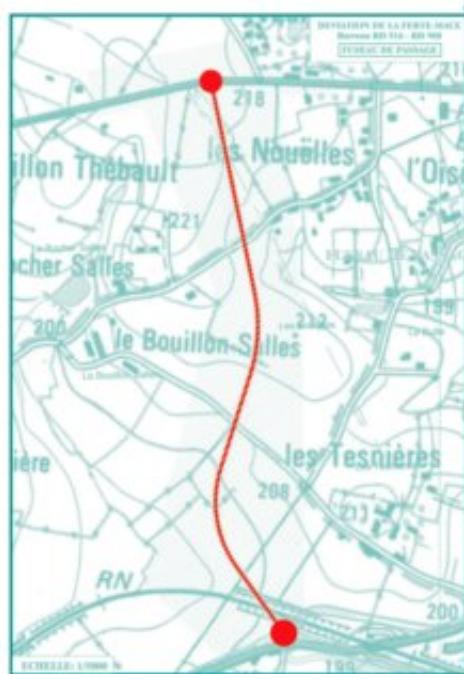
TRAVAUX DU DÉPARTEMENT :

la rocade de La Ferté-Macé

Pendant que les travaux de la déviation prévue se poursuivent, le Conseil Général de l'Orne a décidé de prolonger la rocade ainsi créée par un barreau qui reliera le rond-point de raccordement à la route de Bagnoles-de-l'Orne (au sud de la zone commerciale du Parc) et la route de Domfront, au niveau du village de Lamberdière.

Voici la zone concernée par l'étude et le tracé approximatif de ce prolongement de la déviation. Ce document est publié avec l'aimable autorisation du Conseil Général.

Pour lors, les services du département n'en sont qu'au stade des études et des contacts. L'échéancier n'est pas encore connu.

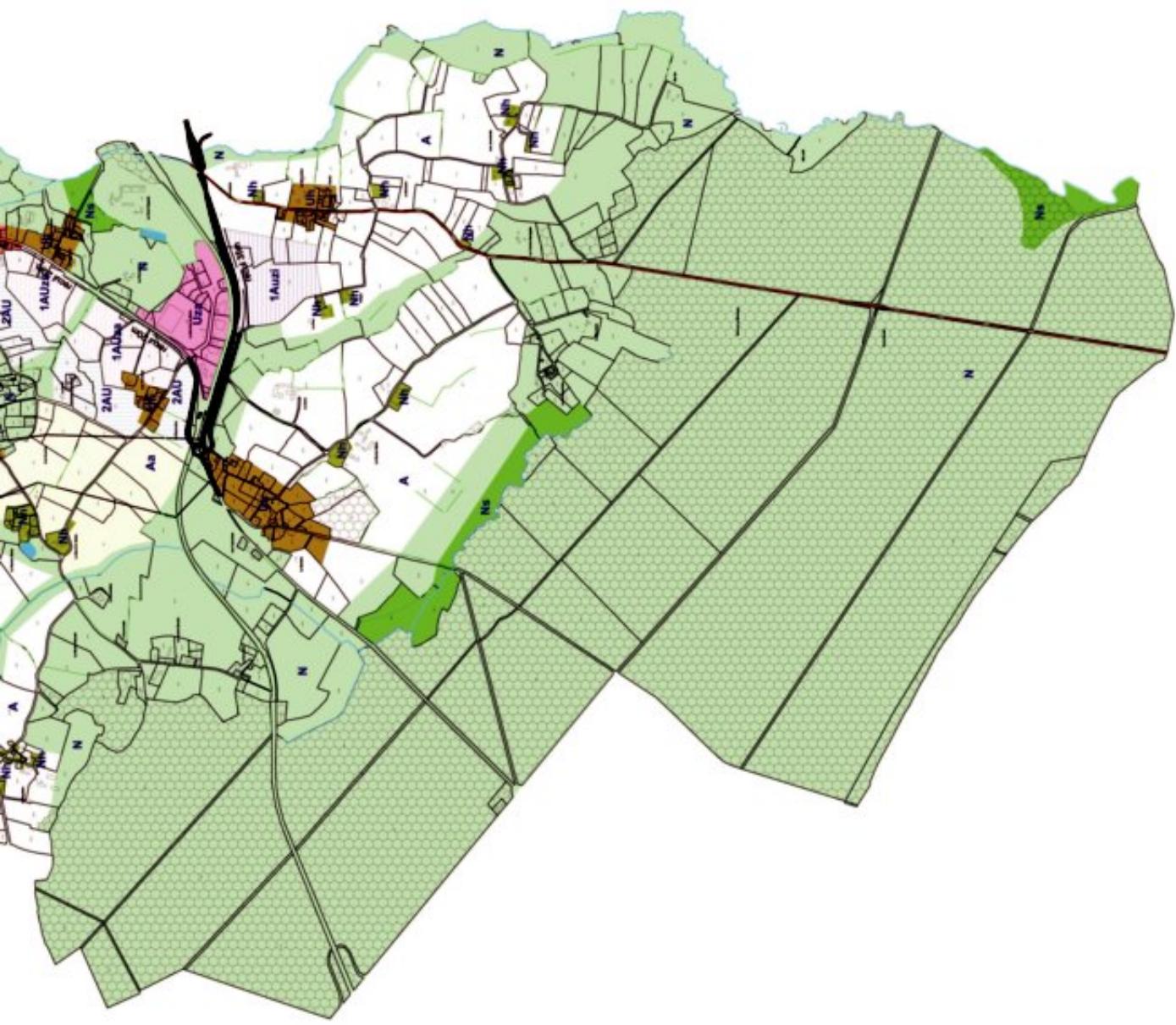
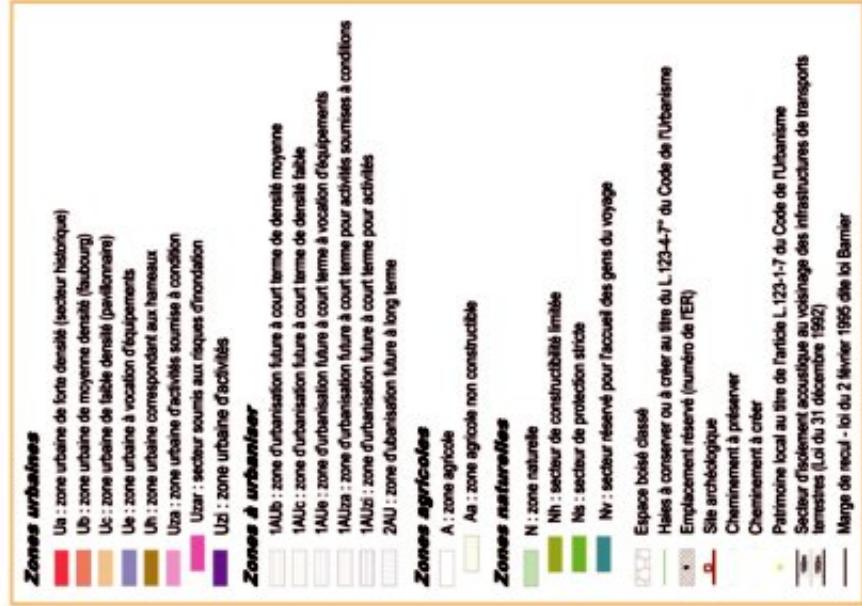




» CADRE DE VIE

PLAN LOCAL D'URBANISME du Fort-Mai





» CADRE DE VIE

■ TRAVAIL

■ CULTURE

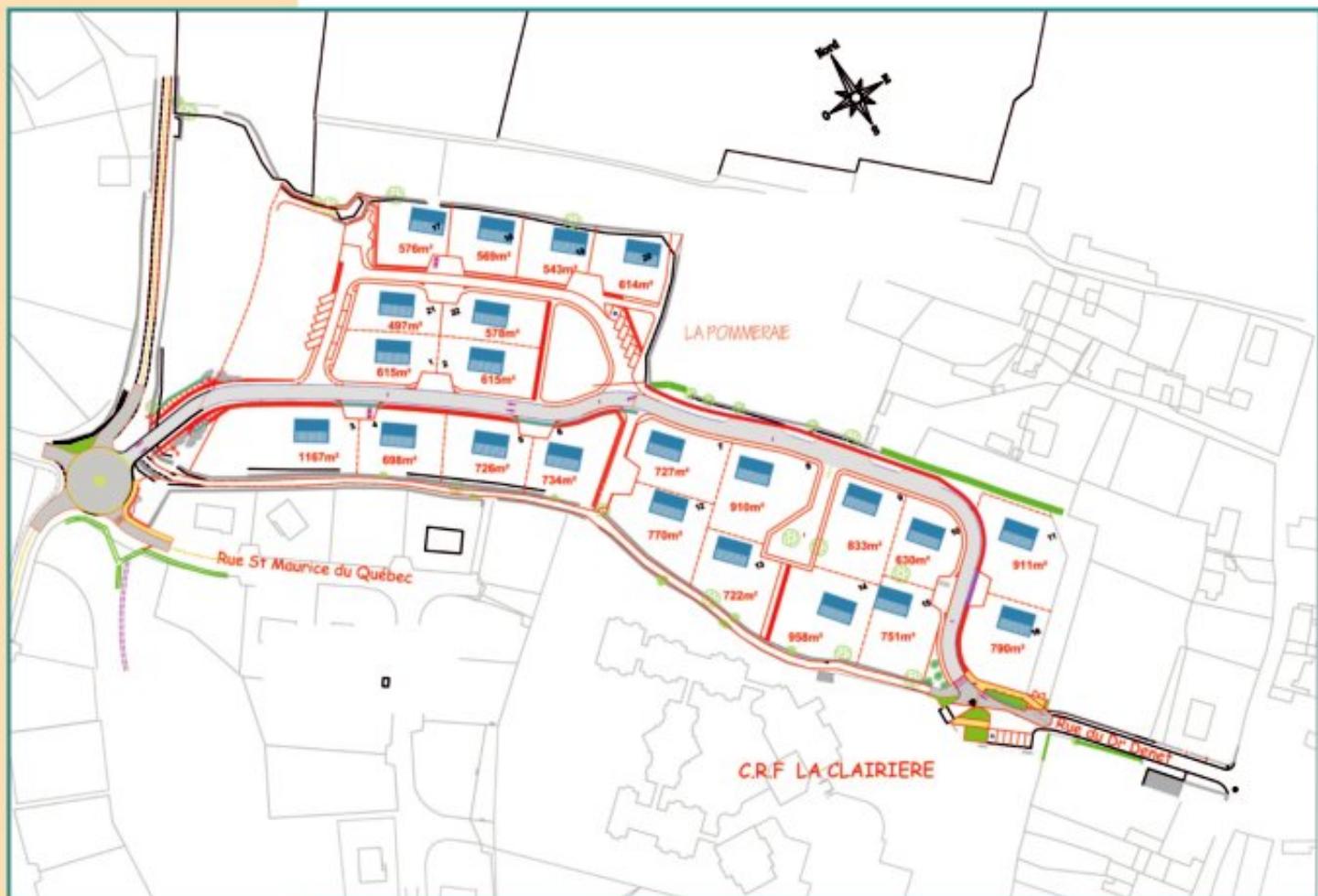
■ vie associative

LE LOTISSEMENT DE LA POMMERAIE

» La création du lotissement a été décidée en février 2006. Les travaux de viabilisation de 22 parcelles et des VRD (voies et réseaux divers) ont été confiés à une entreprise pour un marché de 246 853 € TTC.

Le prix adopté en conseil municipal le 14 décembre est de 22 € le m² net vendeur (sauf une partie non constructible de la parcelle n° 3 dont le

prix est de 5 €). Les frais d'acte notarié et divers restent bien sûr à la charge des acquéreurs. Ce prix correspond au coût de la réalisation. La vente se fera sous réserve de destination à la construction. Toute revente à une tierce personne en vue de réaliser une plus-value immobilière est prohibée. Cette clause de non-spéculation devra figurer dans l'acte de vente. Ainsi de nouvelles possibilités de s'installer à La Ferté-Macé sont désormais à la disposition des personnes désireuses d'accéder à la propriété.





» TRAVAUX

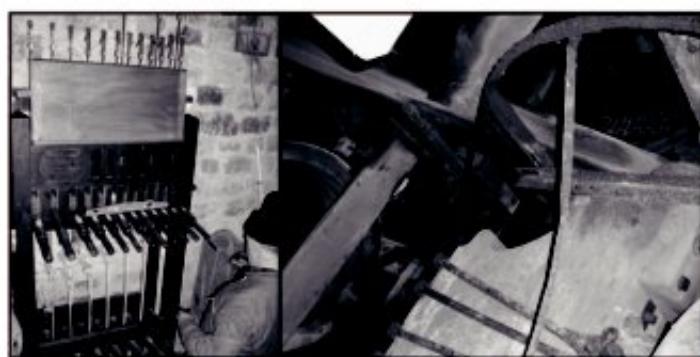
TRAUX

réalisés par la Commune

TRAUX RÉALISÉS PAR ENTREPRISES



- Rue du Petit Pont :
- réfection de la chaussée après les travaux en souterrain (raccordement au réseau d'assainissement et réfection des canalisations d'eau pluviale et d'eau potable)
 - effacement des réseaux électriques et téléphoniques



Vialisation &
lotissement
de La Pommeraie :
(voir p.22)



- Église :
- remise en état du carillon. Une tringlerie nouvelle a été installée et le clavier a été rénové. Le carillon peut maintenant être joué correctement.

- Plan d'eau :
- sondage de la digue, pose de clôture au ponton des pédalos
- Hydrocurage du réseau pluvial



- Construction du centre de loisirs :
- La mise en service de ce nouveau CLSH, destiné aux petits (3 - 6 ans) pourra intervenir au printemps (voir p. 7)

TRAUX RÉALISÉS PAR
LES SERVICES
TECHNIQUES MUNICIPAUX

VOIRIE :

- Impasse rue aux Cordiers : mise en place d'enrobé
- Rue du Petit Pont : reprise du pluvial
- Route de la Perrière : pose de buses
- Rue Salvador Allende : réfection de trottoirs après des souchages
- Émulsions, épargne des parcelles communales, pose de bordures

LOGEMENTS :

- Maison de Beauvain : pose de fenêtres et de doublage
- réfection des plafonds
- chauffage, électricité, peinture
- Logement du gardien du cimetière : réfection complète
- Maison de l'octroi place du Général de Gaulle : réfection de la cheminée

BÂTIMENTS :

- Tribunes du stade : aménagement d'un local infirmerie
- Gendarmerie :
- réfection des bureaux de l'étage
- pose de carrelage et peinture (couloir et bureau)



» Éclairage de Noël :

- pose de guirlandes
- création de nouveaux motifs

- Perception :
- pose de VMC,
 - application d'un enduit bi-couche dans la cour et les allées.

- Salle Rossolini :
- pose de 2 brasseurs d'air,
 - réfection de l'éclairage de sécurité.

- 21, boulevard de Contades :
- aménagement d'un local provisoire pour le judo.

- Ex-piscine :
- sécurisation des locaux,
 - fermeture de l'ancien local des maîtres-nageurs.

- Centre d'animation Prévert :



- aménagement des bureaux des services Éducation-Jeunesse et Petite Enfance.

- École Paul Souvray :
- pose de carrelage,
 - aménagement de la restauration.

- École maternelle Charlie Chaplin :
- déplacement du bac à douche,
 - du lave-linge,
 - du sèche-linge et
 - du chauffe-eau,
 - peinture.

- Restaurant municipal :
- pose d'étagères galvanisées dans la réserve sèche.

- Bibliothèque municipale :
- réfection de la distribution électrique de l'espace, multimédia,



- installation d'une VMC dans la réserve.

- Anciens abattoirs :
- aménagement d'un local de 100 m² pour le stockage des pédalos.

- Éclairage public :

- rue du Petit Pont,
- place de la République,
- rue aux Cordiers,
- rue de la Victoire,
- rue Saint-Denis.

- Maison Bobot :

- aménagement du local CAMSPP (Centre d'Action Médico Sociale Précoce Polyvalent),
- achèvement des travaux du couloir.

- Espaces verts :

- travaux de maçonnerie,
- nettoyage des îles du plan d'eau,
- réfection des clôtures du centre équestre,
- décorations de Noël sur les ronds-points.

- Plan d'eau :

- vidange du lac,



- pêcherie,
- contrôle de la digue,
- remise en état des vannes.

TRAVAUX DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

■ Réalisés :

- le revêtement de la rue Pierre Neveu,
- le revêtement de la rue des Sablières,
- l'aménagement du carrefour de la Saulaie.



■ En cours de réalisation :



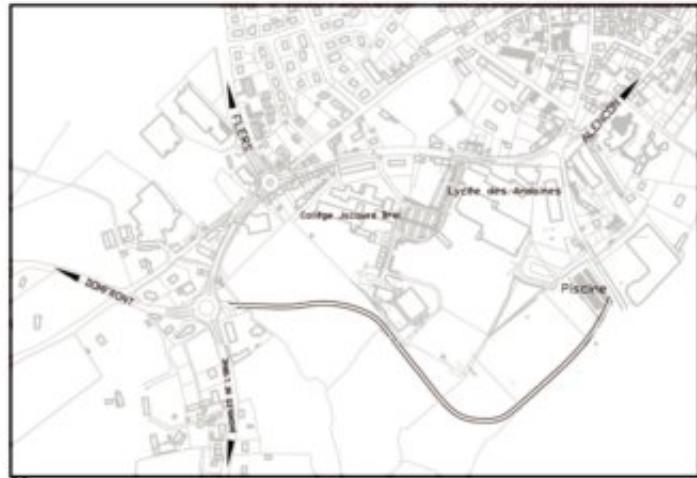
- le centre aquatique : le bâtiment est bien avancé, la mise en service reste prévue pour la fin du printemps

■ Les projets :

- aménagement de la rue de la Saulaie et la rue des Ridrels,
- l'aménagement du centre-ville : le marché de maîtrise d'œuvre a été lancé en décembre 2006.



ÉTAT DE CERTAINS PROJETS DE TRAVAUX VILLE



■ Voie de liaison rond-point route de Domfront – rue des Cinq Frères Robinet

Un emplacement réservé a été inscrit au PLU afin de faciliter l'accès, par une route, au centre aquatique et au collège J. Brel. Cela améliorera aussi la sécurité. Le Conseil municipal du 14 décembre a décidé l'acquisition de 3 parcelles correspondant à cet emplacement réservé. Reste à effectuer une étude de faisabilité.

■ Terrain d'accueil des gens du voyage

Conformément à la loi du 5 juillet 2000 et au schéma départemental d'accueil des gens du voyage, la Ville de La Ferté-Macé doit disposer d'une aire d'accueil. Celle-ci doit comprendre 30 emplacements, être dotée de sanitaires et d'allées de desserte. Dans le PLU, un emplacement réservé à cette fin a été retenu route de Falaise. La Commune est désormais propriétaire de tout ce terrain, la route qui desservira cette aire est désormais refaite. Il convient donc de réaliser cet équipement pour se conformer à la loi.

Les travaux sont estimés à 300000€ TTC.

Après un appel d'offres, le cabinet SCE a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre.

■ Remembrement pour la déviation

Monsieur le Maire avait pris des engagements en faveur des agriculteurs dans le cadre des opérations de remembrement que la déviation imposait : la Commune rétrocéderait du terrain pour faciliter les échanges fonciers. Conformément à cet engagement, le Conseil Municipal du 14 décembre 2006 a décidé de céder à la SAFER une parcelle de 2 ha 17 a 11 ca pour un montant de 9 201 €.

Il est convenu qu'une servitude d'utilité publique permettant tout réseau est prévue pour les besoins de la future viabilisation de la zone Bellevue.

■ La salle multiactivités (ancienne piscine, au Gasset)

Le projet est inchangé : salle de gymnastique, salle d'escalade, salle d'arts martiaux. La réalisation pourrait commencer en 2007 si les financements sont assurés.

■ Un giratoire route de Bagnoles-de-l'Orne

En vue de créer la zone commerciale et artisanale des Tesnières que la Commune envisage (voir les bulletins municipaux précédents) et a inscrit au PLU, il est nécessaire de créer un giratoire

qui donne accès à cette zone. Le département est sollicité pour participer à cet aménagement sur la voie départementale.

■ Centre-ville : les réseaux souterrains

Préalablement aux travaux de rénovation de la voirie du centre-ville que la Communauté de Communes doit réaliser, la Ville a entamé la réhabilitation des réseaux souterrains. Le diagnostic du réseau d'assainissement a été réalisé et a servi pour définir les besoins sur ce réseau. Le cabinet SCE a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre. Le coût total est estimé à 1780003 €.

Nature des travaux :

- Renouvellement de la canalisation d'eau potable

L'essentiel du réseau étant constitué de vieille fonte, les risques de casses et de fuites sont élevés ; se pose aussi un problème de manque de pression sur une partie du réseau.

Cela représente 1 520 ml de canalisation neuve. S'y ajoute la rénovation des branchements souvent vétustes eux aussi (de la canalisation principale jusqu'au compteur actuel), 204 branchements sont concernés.

■ Réhabilitation du réseau d'assainissement

445 ml de canalisation principale pour les eaux usées seront réhabilités par le procédé du chemisage continu (à l'intérieur des anciennes canalisations). 140 branchements seront mis à niveau.

■ Réfection des réseaux d'eaux pluviales

Le tracé sera souvent différent de l'existant : rue d'Hautvie, il sera au centre de la chaussée.

34 regards sont prévus ; par contre les nouvelles bouches d'engouffrement ne peuvent être

déterminées en l'absence du projet de voirie définitif que la Communauté de Communes doit élaborer. Seront repris les 55 branchements d'eaux pluviales situés dans l'actuelle zone piétonne.

■ Les réseaux secs

> Effacement partiel du réseau électrique basse tension

Il s'agit d'anticiper la reprise complète des espaces urbains par l'effacement des lignes aériennes, à l'exception des câbles déjà fixés en façade des habitations. Les lignes en traversée de rue ou les lignes fixées sur les poteaux béton seront enterrées.

> Alimentation de 4 bornes électriques rétractables utilisées les jours de marché.

> Réseau téléphonique : le réseau principal étant déjà enterré, seuls les quelques branchements particuliers encore aériens seront effacés.

> Crédit d'un réseau enterré, pour la sonorisation de la ville.

> Éclairage public, y compris les éclairages de Noël.

■ Le phasage des travaux

L'ampleur de la tâche et les contraintes budgétaires ont amené un phasage en deux tranches.

Une première partie équivalente à 65 % sera réalisée en 2007, une seconde partie de 35 % en 2008. En 2007 : seront concernées :

- la rue d'Hautvie
- la place Leclerc (eau potable, pluviale, réseaux secs, boîtes de branchement eaux usées)

En 2008 : seront concernées :

- les rues annexes à la rue d'Hautvie (rue de la Halle à l'Avoine, la rue des Quatre roues, la rue de la Victoire actuellement piétonne, le haut de la rue de la Barre, la place de la République),
- la place Leclerc (chemisage des canalisations d'eaux usées).

■ TRAVAUX

» CULTURE

■ VIE ASSOCIATIVE

■ LISTE DES ASSOCIATIONS

■ ORGANIGRAMME

Animations musicales

CREAPUB
COMMUNICATION
02 43 03 15 27

CRÉATION
IMPRESSION
ENSEIGNE
SIGNALÉTIQUE

FUNERARIUM DES JOSNETS

POMPES FUNÈBRES NORMANDIE

Roland SOUZ
Articles funéraires Flens
02 33 65 71 27

CONCEPT HABITAT

A Fleur de Peau

Chambres funéraires
Sorties d'hôpitaux
Visites
Transferts
Inhumations

Magasin Béthune

CREAPUB COMMUNICATION

02 43 03 15 27 Fax : 02 43 04 55 52



DANS LE CADRE DU printemps DE LA CHANSON



Mercredi 28 mars

à 20 h 30

Tarif : 8 €

Salle Gérard Philipe

» Ambiance soyeuse et pleine d'émotion en perspective. Lokua arrive à la Ferté Macé avec sa guitare et ses choristes pour l'accompagner. Il propose des chansons poignantes dans « Plus vivant », sa dernière production sortie en 2005 et encensée par les médias. Certaines de ses chansons ont été écrites par Camille ou Belle du Berry des Paris Combo.

À l'image du concert de Karim Kacel lors de l'édition 2006 du Printemps de la chanson, Lokua Kanza fait exploser les clichés. Il n'est pas dans le sillage des Youssou N'Dour et Mory Kanté. De ses racines congolaise et rwandaise, Lokua n'a pas gardé sur scène les grigris et le boubou. Non, rien de tout cela, à part peut-être une certaine naïveté rafraîchissante dans le discours et un amour débordant de la vie, éléments que l'on retrouve parfois dans le cinéma ou la littérature d'Afrique noire. Une pureté émane de la sobriété et l'élégance de ce poète dégageant une sensibilité à fleur de peau.

RÉSERVATION 02 33 37 52 82 ou 02 33 37 47 67

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

JEUDI 21 JUIN 2007

Fête de la musique

Cette année 4 sites
seront animés

◆ Parc Barré saint
« chorale de l'amicale
laïque »
chant chorale

◆ Place de la République
(mairie)

école de musique OFCL
élèves d'Eric Miller et
« Norka »

rock folk trad festif

◆ Cour du grand turc
« Namaste »
chanson

◆ Place Général Leclerc
« Salade de bruits »
fanfare à chansons

A découvrir le jour même
d'autres musiciens dans
différents lieux pour le
plaisir de jouer et
de partager leur musique...

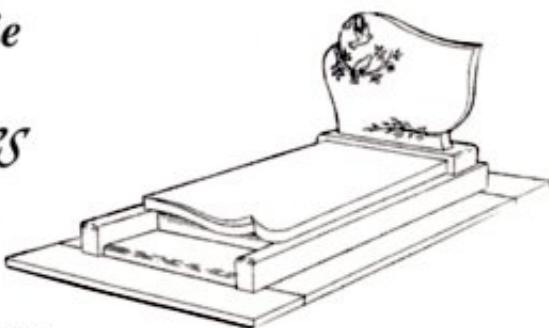
Pompes Funèbres Marbrerie

Volclair frères

* Magasins et chambres funéraires * Organisation complète des obsèques
* Transport de corps toutes distances * Exposition de monuments

Rue de l'Oisivière
61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 30 40 38

2 agences à votre service
69, rue d'Alençon
61140 La Chapelle d'Andaine
Tél. : 02 33 38 00 70



**LE C.S.F.M. VOLLEY-BALL**

organise son

**4^e grand tournoi
de plein air**

ouvert à tous

LE DIMANCHE 3 JUIN 2007

DE 10h À 17h

au stade de LA FERTÉ-MACÉ

Équipes de 3 personnes
(licenciées ou non)**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

(tournoi + buffet)

02 33 37 24 59

ou 02 33 37 02 18

Charrierasanne@yahoo.fr

Venez nous amuser avec nous.

TOUTES LES ÉQUIPES SERONT RÉCOMPENSÉES.

Une partie des effectifs avant le départ d'un entraînement



Le footing adapté pour tous les niveaux avec le

JOGGING D'ANDAINE

»»» Après seize années d'existence, le Jogging d'Andaine s'est bien intégré dans la vie associative fertoise en proposant une formule qui a su séduire une clientèle sportive, jeune et moins jeune, à mi-chemin entre la compétition réservée à une élite et le footing hebdomadaire du dimanche matin, en s'imposant une ligne de conduite basée sur la convivialité.

Cette année, la Course du Printemps se déroulant au centre-ville, fixée au 3 mars, a débuté comme chaque année la saison de courses sur route dans le département ; cette course servant de préparation entre autre pour Alençon-Médavy.

De nouveaux éléments sont venus grossir l'effectif, espérant entraîner avec eux d'autres recrues. Des idées sont en train de germer : participation à de nouvelles courses, activités parallèles..., etc, complétant ce qui est déjà en place, par exemple la participation régulière des coureurs du Jogging d'Andaine pour la cause du Téléthon dans le département.

Nous invitons donc les personnes désireuses de se maintenir en forme, à venir nous rejoindre. Rendez-vous est donné à tous le dimanche matin à 9 heures, au plan d'eau de La Ferté-Macé.

JUDO CLUB FERTOIS

»»» Pour la 3^e année, les judokas Fertois ont été très heureux d'accueillir leurs homologues Anglais de Ludlow. Cet échange, où se mêlent sympathie et sportivité, fonctionne parfaitement. En septembre 2006, 22 judokas et 10 adultes ont été chaleureusement accueillis à Ludlow pour participer au Tournoi International « Heart of England 2006 », à Birmingham, et ce même week-end visiter la ville de Ludlow, pique-niquer devant le château, découvrir les animations du festival « Food and Drink » qui se déroulait dans la vieille ville, se détendre après l'entraînement en commun avec les jeunes du club local.

Le 24 novembre 2006, 45 judokas et leurs familles ont fait le voyage vers La Ferté-Macé pour notre

Inter club annuel en équipe et individuel. Bonne humeur de rigueur, repas très convivial en commun autour d'une paella, échanges sportif et festif. Tous sont repartis avec des souvenirs plein la tête, des promesses d'échanges par courrier ou par courriel, de grosses larmes d'émotion

lors du départ en attendant avec impatience les nouvelles retrouvailles. Cette année, 15 familles recevaient nos homologues et nous espérons pouvoir nous revoir au cours de l'échange proposé par le comité de jumelage lors de son anniversaire, où nous pourrons de nouveau les recevoir pendant 3-4 jours pendant lesquels se mèleront découverte culturelle, entraînement, vie de famille.

Si nous avons des volontaires, nous envisageons comme cet été, faire un petit stage de remise en forme (VTT, Piscine, Judo, Jogging), de 2-3 jours, sous la tente en Août.

En septembre 2007, nous espérons repartir de nouveau pour Birmingham en emmenant en car des judokas à partir des Benjamins(es) avec des parents.

Le club propose toujours des inscriptions toute l'année, à partir de 5 ans, avec découverte du judo, initiation, perfectionnement, compétition ou ludique pour tous les âges. Les 3 premiers cours sont offerts.

Pour tous renseignements complémentaires :
Tél. : 02 33 37 06 90 ou 02 33 30 01 61





VIE ASSOCIATIVE

LISTE DES ASSOCIATIONS

ORGANIGRAMME

BONNES ADRESSES

LES ASSOCIATIONS
MULTI-ACTIVITÉS

Amicale fertoise		Pdt : M. Michel GOUSSIN	tél. : 02 33 30 07 32 B.P. 36, rue de Versailles
Amicale laïque		Pdt : M. Michel MARY	tél. : 02 33 37 26 01 La Brochardière
O.F.C.L.	Office fertois de la Culture et des Loisirs Centre culturel du Grand-Turc	Pdt : M. Pierre DEVALLOIS	tél. : 02 33 37 52 82 B.P. 129, rue St-Denis
U.I.A.	Université inter-âges	Pdt : M. Michel MARY	tél. : 02 33 37 26 01 La Brochardière

SPORT ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Aéronautique	Association aéronautique d'Andaine	Pdt : Mme Chantal LEUDIERE	tél. 02 33 37 91 84
Arts martiaux	Judo-club fertois Karaté-club fertois Qwan Ki Do fertois	Pdt : Mme Natacha COUPRIT Pdt : M. Alain BRIERE Pdt : M. Valéry GAMBERT	tél. 02 33 37 06 90 tél. 02 33 14 08 61
Aqua-gym	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Basket-ball	Amicale fertoise	M. Bernard BARBE	tél. 02 33 37 14 23
Course à pied	Jogging d'Andaine	Pdt : M. Philippe LEDUEY	tél. 02 33 30 46 40
Cyclisme	Vélo-club de La Ferté-Macé Cyclos du Pays fertois Entente cycliste fertoise	Pdt : M. Gérard BLANCHARD Pdt : M. Marcel GAHERY Pdt : M. Michel LANDAIS	tél. 02 33 37 05 96 tél. 02 33 37 77 54 tél. 02 33 37 09 82
Équitation	Poney-club de La Péleras (O.F.C.L.) Cavalramée	Pdt : M. Ludovic RONDEAU	tél. 02 33 38 29 83 tél. 02 33 66 00 31
Escalade	Le GR. ES. d'Andaine	M. Christophe ALBOUY	tél. 02 33 37 02 17
Football	Jeunesse fertoise - Bagnoles Football loisir fertois	Pdt : M. Philippe SUCHET Pdt : M. Didier MEZIERE	tél. 02 33 37 15 44 tél. 02 33 37 02 16
Gymnastique	Gymnastique sportive (Amicale fertoise) Sport pour tous (Amicale fertoise) Association de Gymnastique volontaire U.I.A. gymnastique d'entretien, gymnastique douce Retraite sportive (Amicale fertoise)	Mme Marie-Pierre GARNIER Pdt : Mme Odette GAUQUELIN	tél. 02 33 30 07 32 tél. 02 33 30 07 32 tél. 02 33 37 21 77 (H.R.) tél. 02 33 37 26 01 tél. 02 33 37 15 36
Handball	Amicale fertoise	M. Mickaël POUTEAU	tél. 02 33 30 15 53
Moto	Macadam Bike	Pdt : Mme Christelle MOREL	tél. 02 33 37 17 50
Randonnée	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Swin-golf	Swin fertois	Pdt : Mme Annie GOUTTE	tél. 02 33 37 07 54
Tennis	O.F.C.L.		tél. 02 33 37 52 82
Tennis de table	Amicale laïque	M. COQUEREAU	tél. 02 33 37 34 46
Tir à l'arc	Amicale fertoise	M. RAVIART	tél. 02 33 37 17 76
Volley-ball	Club sportif Ferté-Macé	Pdt : M. Patrick LAMOTHE	tél. 02 33 37 02 18

CULTURE ET LOISIRS

Arts plastiques	Poterie, dessin... O.F.C.L. Dessin – peinture U.I.A.		tél. 02 33 37 52 82 tél. 02 33 37 26 01
Chant choral	Chorale Oléna, O.F.C.L. Chorale « Si on chantait » Amicale laïque Chorale U.I.A.		tél. 02 33 37 52 82 tél. 02 33 37 26 01 tél. 02 33 37 26 01
Cinéma	Ciné-Ferté O.F.C.L.		tél. 02 33 37 52 81
Conférences	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Couture	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Cuisine	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Danse	École de danse modern-jazz O.F.C.L. Danse folklorique U.I.A.		tél. 02 33 37 52 82 tél. 02 33 37 26 01
Informatique	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Langues étrangères	U.I.A. Comité de jumelage Ludlow Comité de jumelage Neustadt	Pdt : M. Yvon JESTIN Pdt : Mme Catherine CHEVALIER	tél. 02 33 37 26 01 tél. 02 33 37 17 92 tél. 02 33 38 23 00
Modélisme	Club hydromodéliste fertois Modélisme Amicale laïque	M. Thierry RAUCOULE M. DUFOSE	tél. 02 33 37 09 46 tél. 02 33 30 08 80
Musique	Cours de musique O.F.C.L. Les Musiciens en herbe	Pdt : Mme Lydia LEROUX	tél. 02 33 37 52 82 tél. 02 33 37 29 85
Nature	P.A.R.A.D.E. Les Croqueurs de pommes du bocage normand Les Jardins ouvriers A.A.P.P.M.A. La Fertoise (pêche)	Pdt : M. Loïc ROGER Pdt : Mme Madeleine CORBENOIS Pdt : M. Roger BEUNARDEAU Pdt : M. Eric LEBORGNE	tél. 02 33 30 87 38 tél. 06 76 79 04 33 tél. 02 33 37 47 07 tél. 02 33 28 80 10
Patrimoine-traditions	Sauvegarde du patrimoine culturel fertois Histoire locale, généalogie, U.I.A. Concours d'animaux de viande Confrérie « La Tripière fertoise » Comice agricole cantonal	Pdt : M. Daniel MIETTE Pdt : M. Roger FOUCHER Pdt : M. André BRUNET Pdt : M. Jean-Marc GUILLOCHIN	tél. 02 33 37 26 01 tél. 02 33 37 00 75 tél. 02 33 37 22 15 tél. 02 33 38 60 73
Philatélie	Amicale philatélique fertois	Pdt : M. Michel ARMAND	tél. 02 33 37 47 45
Scrabble	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Théâtre	Amicale fertoise, troupe de théâtre	M. Jean-Louis AUBERT	tél. 02 33 37 29 76

associations sportives, de loisirs et de culture à La Ferté-Macé

	E.S.C.A.L.E. (Espace Sports Culture Activités Loisirs Échanges)	Pdt : M. Henri FOUBERT	tél. : 02 33 30 44 40
Mouvements de jeunes	Scouts de France	M. Samuel BLONDEL	tél. 02 33 30 81 77
	M.R.J.C.	Mme Marion VANNIER	tél. 02 33 38 43 93
	Clubs Perlin-Fripounet-Triolo	Mme Pascale VESNIERE	tél. 02 33 38 43 93
Centre aéré	Le Plein air fertois	Pdt : M. Maurice DEBONNAIRE	tél. 02 33 37 07 57
Parents d'élèves	F.C.P.E. enseignement primaire	Pdt : M. Loïc VAVASSEUR	tél. 02 33 37 63 54
	F.C.P.E. enseignement secondaire	Pdt : Mme Marie-Luce LAMOTHE	tél. 02 33 37 02 18
	A.P.E.L. école Bernadette-Ange gardien	Pdt : Mme Myriam MOULIN	tél. 02 33 38 93 71
	A.P.E.L. école Sainte-Marie	Pdt : M. Damien TURCANT	tél. 02 33 37 33 85
	A.P.E.L. collège Notre-Dame	Pdt : Mme Christine COLLADO	tél. 02 33 37 69 99
	A.I.P.E. enseignement secondaire	Pdt : M. Yann MOY	tél. 02 33 38 02 96
	A.P.E.I. enseignement primaire	Pdt : Mme Catherine SEIVE	tél. 02 33 30 18 56
JUMELAGES			
	La Ferté-Macé – Neustadt	Pdt : Mme Catherine CHEVALIER	tél. 02 33 38 23 00
	La Ferté-Macé – Ludlow	Pdt : M. Yvon JESTIN	tél. 02 33 37 17 92
Coopération	Coopération avec le Tiers Monde	Pdt : M. Guy FERON	tél. 02 33 37 38 40
Action Humanitaire	Baobab	Pdt : Mme Marguerite BRETEAU	tél. 02 33 37 14 98
	Association franco-camerounaise La Ferté-Macé – Ebolowa	Pdt : M. Christian VAN AERDEN	
	Artisans du Monde	Pdt : M. Philippe RALU	tél. 02 33 38 04 10
	Richelieu International	Pdt : M. Philippe RALLU-RICHARD	tél. 02 43 34 50 16
	Lions Club	Pdt : M. Thierry BAISNEE	
Aide sociale	Association intermédiaire Phénix	Pdt : Mme Aline LEFEVRE	tél. 02 33 38 05 75
	Association des familles	Pdt : M. Michel VERON	tél. 02 33 37 04 72
	INFREP (Institut national de formation et de recherche sur l'éducation permanente)	Pdt : M. Luc BENOIST	tél. 02 33 64 25 99
	Secours catholique	Pdt : M. Daniel AUMONT	tél. 02 33 30 79 79
	Secours populaire	Sec. : Mme Marie-Odile MACHARD	tél. 02 33 37 89 95
	Les Restos du cœur	Pdt : Mme Étiennette BIROT	tél. 02 33 37 25 71
	U.N.A. Bocage Ornais (anciennement ASSAD)	Pdt : M. Philippe LE PETIT	tél. 02 33 37 22 75
	Aide à Domicile de l'Orne - AAEP/CSF	Pdt : M. GRAMMARE	tél. 02 33 37 29 16
	Enfance et Partage, Aide à l'enfance en détresse	M. RICHARD	tél. 02 33 37 21 18
Santé, lutte contre la maladie	Forum Associatif fertois	Pdt : M. Patrick FOURNIER	tél. 06 81 56 42 17
	Croix-Rouge française	Pdt : Mme Thérèse CHARTON	tél. 02 33 37 30 10
	Alois Pays d'Andaine	Pdt : M. Jean-Jacques FRANCESCONI	tél. 02 33 37 00 68
	Synergie	Pdt : Mme Marie-Françoise MOCHE	tél. 02 33 30 50 53
	F.N.A.T.H.	Pdt : M. Robert MONNIER	tél. 02 33 37 10 51
	Alcool Assistance La Croix d'Or	Pdt : M. Yves GRAINDORGE	tél. 02 33 35 57 01
	Ligue contre la violence routière	Pdt : M. Pascal POIRIER	tél. 02 33 30 08 70
	Prévention routière	Pdt : M. de GOUVION-SAINT-CYR	tél. 02 33 26 39 85
	Drog'aide 61	Pdt : M. Pierre CHANTREL	tél. 02 33 32 00 11
	Association des donneurs de sang bénévoles	Pdt : Mme Thérèse CHARTON	tél. 02 33 37 30 10
	V.M.E.H. (Visite de malades dans les établissements Hospitaliers et Maisons de Retraites)	Pdt : Mme Monique RADULT	tél. 02 33 32 31 17
SOLIDARITÉ			
RETRAITÉS			
	L'âge d'or du Pays Fertois	Pdt : M. Jean BERTHELOT	tél. 02 33 38 16 49
	Union nationale des retraités	Pdt : M. Georges LEBLANC	tél. 02 33 37 20 29
	Association des amis des personnes âgées	Pdt : M. Philippe AUFRRET	tél. 02 33 38 02 45
ANCIENS COMBATTANTS			
	Union nationale des anciens combattants	Pdt : M. Francis RAVOIRE	tél. 02 33 38 28 23
	Association des anciens A.F.N. - F.N.A.C.A.	Pdt : M. Michel GOUALIER	tél. 02 33 37 36 01
	Anciens combattants et prisonniers de guerre	Pdt : M. Roger NICOLAS	tél. 02 33 37 45 10
	Associations des victimes et rescapés des camps nazis	Pdt : M. Lucien GRAINDORGE	tél. 02 33 37 00 32
	Association nationale des anciens d'Indochine	Pdt : M. Clément DALLANCON	tél. 02 33 37 69 16
AUTRES			
	Amicale des sapeurs-pompiers	Pdt : M. Dominique PREVERT	
	Office de tourisme du Pays Fertois, d'Andaine et du Houlme	Pdt : M. Roger GALLIER	tél. 02 33 37 10 97

VIE ASSOCIATIVE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,
n'hésitez pas à prendre
contact avec

Mme Aline LEFEVRE
et Mlle Sandrine MOAL :

**MAISON
DES SERVICES PUBLICS**
(2^e étage)
- accès parking rue d'Hautvieu -
61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. : 02 33 38 05 75

DU LUNDI AU VENDREDI:
8 h 30 - 12 h
et 13 h 30 - 16 h 30



DEVIENT



L'ASSAD du Bocage Ornais devient UNA BOCAGE ORNAIS

Suivre le mouvement national

Depuis le 3 janvier 2007, l'ASSAD du Bocage Ornais a adopté la nouvelle dénomination UNA BOCAGE ORNAIS : En suivant le mouvement national et départemental (UNA ORNE), UNA BOCAGE ORNAIS souhaite instaurer une image forte porteuse de valeurs et ainsi permettre de mieux identifier la qualité de l'offre de ses services dans le cadre d'une enseigne commune.

UNA BOCAGE ORNAIS se mobilise pour la professionnalisation du secteur et propose à ses salariés de vrais parcours profes-

nels accompagnés de formations adaptées, 40 % du personnel est titulaire d'un diplôme. UNA BOCAGE ORNAIS emploie 325 salariés (65 salariés sur le site de La Ferté-Macé) et aide 1 750 usagers dont 380 sur le site de La Ferté-Macé.

L'Association propose deux services, le service mandataire (la personne aidée est juridiquement l'employeur) et le service prestataire qui représente 75 % de l'activité.

■ Des services d'aide à la personne

Les principales missions confiées aux aides à domicile :

- aide à la toilette, au lever, à la préparation des repas, entretien du logement, accompagnement pour les courses, intervention de jour et de nuit.

L'Association assure la continuité du service, propose des remplacements, contrôle l'effectivité du travail dans le cadre d'évaluation de la prestation et assure la formation des salariés.

■ Des prestations reconnues

Les principales aides financières relèvent du Conseil Général, des caisses de retraite, de la Cram, des mutuelles.

L'UNA BOCAGE ORNAIS est tarifée par le Conseil Général.

L'UNA BOCAGE ORNAIS bénéficie de l'agrément qualité délivré par la Direction départementale du travail.

■ PHENIX

20 ans d'expérience à votre service

Depuis 1987, PHENIX est au service des particuliers, chefs d'entreprise, commerçants/artisans, associations, collectivités afin de proposer du personnel le plus approprié aux besoins exprimés.

■ Des domaines d'intervention variés

- Manutention
- Entretien de locaux
- Entretien des espaces verts
- Ménage et repassage
- Garde d'enfants de plus de trois ans
- Peinture intérieure et extérieure
- Tapisserie

■ Une formule souple et efficace

- Nous nous occupons de trouver la personne qui correspond le mieux à votre demande.

▪ Vous êtes dispensé des formalités administratives (déclarations, bulletins de salaires...).

■ Un personnel de confiance et sérieux

- Les salariés bénéficient d'entretiens de suivi fréquents.
- Les compétences professionnelles sont évaluées régulièrement.

■ Des économies dans le cadre des emplois familiaux

- Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt (50 % des sommes versées dans la limite d'un plafond fixé par la loi).

Faites appel à PHENIX !



AUTO-CONTROLE SERAIS-SARL

Z.A.C. du Parc - 61600 LA FERTÉ-MACÉ

Tél. 02 33 37 42 83

à côté du Centre Leclerc



ASSOCIATION ALOIS PAYS D'ANDAINE

Le 4 avril dernier, l'Association « Alois pays d'Andaine » ouvrait son Centre d'Accueil de Jour, non médicalisé, pour des patients atteints de la maladie d'Alzheimer.

L'ouverture d'un tel centre répond à 2 objectifs complémentaires :

1. Offrir aux personnes malades un espace de rencontre avec d'autres, une pratique d'activités leur procurant détente, apaisement et possibilité de s'exprimer.
2. Accorder aux proches des malades, un temps de répit de quelques heures, nécessaire pour « souffler » un peu et retrouver une vie sociale souvent compromise.

L'utilité de ce Centre d'Accueil de Jour facilite le maintien à domicile du patient et retarde ainsi la mise en institution, tout en préparant la famille à cette échéance.

Le centre est ouvert les mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h30 en dehors des périodes de vacances scolaires.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Monsieur Francesconi, Président au 02 33 37 00 68



ASSOCIATION DES FAMILLES

1, Chemin de Clouet
61600 LA FERTÉ-MACÉ

L'association des Familles regroupe environ 350 familles de La FERTÉ-MACÉ mais aussi des environs.

ALCOOL ASSISTANCE La Croix d'Or

Alcool assistance - La Croix d'Or est un mouvement d'entraide et d'action sociale présent sur tout le territoire national depuis 1910, sur le département de l'Orne depuis 1962 et à La Ferté-Macé depuis 1976. Son objectif principal demeure l'aide et l'accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool. Cependant, l'aide, l'information et la prévention s'orientent également vers l'entourage, le syndrome d'alcoolisation fœtale et les consommateurs à risque en général. L'association intervient pour sensibiliser en milieu scolaire, pénitentiaire, en entreprise et dans les communautés territoriales.

Deux grandes activités vont avoir lieu en 2007 :

- Le 16 février 2007 : le 2^e Congrès National « ENTOURAGE » se déroulera à l'Hôtel de Ville de Paris. Un bus emmènera les adhérents du département de l'Orne. Cette journée sera très riche en enseignement car de nombreux professionnels de la santé seront présents.

- Au mois de novembre 2007 : une cinquantaine d'adhérents ornaise participeront au Congrès Régional des Antilles/Guyane qui se déroulera en Martinique. Environ 1 500 personnes se retrouveront à cette manifestation.

Le Congrès se déroulera le week-end des 17 et 18 novembre 2007. Le lundi 19, il y aura une immense beach-party avec tous les participants.

Des visites sont programmées pour les quatre ou cinq journées libres où les congressistes pourront profiter des beaux sites et des belles vues de Martinique ou profiter de la plage. Chaque adhérent a payé une parti-

cipation. Pour que ce séjour soit abordable pour tous, une tombola a été organisée, dont la vente des billets participe au financement des personnes défavorisées.

Outre ces deux grandes manifestations nationales auxquelles participent les membres de La Ferté-Macé, il y aura également d'autres manifestations locales :

- Le 27 janvier 2007 : un repas dansant avec la présence d'un magicien et prestidigitateur.
 - Au mois de février : une soirée jeux, notamment belote.
 - Des séances de prévention de plus en plus demandées par les écoles et dans les entreprises.
- Vous pouvez nous contacter au 02 33 37 12 12 où une secrétaire accueille le public au siège social de l'association 1, rue Pasteur à LA FERTÉ-MACÉ, qu'il s'agisse de personnes dépendantes, de personnes de l'entourage ou toute personne souhaitant des renseignements.

classe dans un village de brousse.

Ressources de l'association : adhésions, souscriptions, manifestations (13 mai : Rallye voiture, départ St André-de-Briouze ; méchoui annuel le 10 juin 2007 au Rocher Broutin) et subventions du Conseil Régional et Général.

ABCD La Gothière
61600 Magny-le-Désert
Tél. : 02 33 37 14 98
Courriel : association.abcd@laposte.net

A B C D ASSOCIATION Baobab Coopération Développement

Objectif : aide et soutien au Sénégal

Domaine : éducation, santé, développement.

Activités en cours :

- Aménagement et équipement de la bibliothèque au lycée de Dia-khao et apport de fournitures aux

écoles les plus démunies, notamment en brousse.

65 enfants de la région de Dia-khao sont déjà parrainés pour l'année 2006-2007 avec un repas le midi. Le prix est de 50 € pour l'année scolaire.

- Soutien à 4 dispensaires (achat de médicaments génériques sur place, dons de lunettes).
- Soutien à un groupe de femmes : construction d'un puits.

Projet 2008 : construction d'une

En 2007 l'Association organise ses 3 BOURSES :

- Au printemps :
BOURSE AUX VÊTEMENTS et ARTICLES DE PUÉRICULTURE

DÉPÔT : Vendredi 23 mars
VENTE : Samedi 24 mars
et dimanche 25 mars

- À l'automne :
BOURSE AUX VÊTEMENTS et ARTICLES DE PUÉRICULTURE

DÉPÔT : Vendredi 5 octobre
VENTE : Samedi 6 octobre
et dimanche 7 octobre

- BOURSE AUX JOUETS et ARTICLES DE PUÉRICULTURE

DÉPÔT : 16 novembre

VENTE : 17 novembre

Le VESTIAIRE de l'Association est ouvert tous les JEUDIS de 14h30 à 17h au 67, rue de la Victoire et propose à des prix modestes des vêtements d'occasion en bon état. Nous y acceptons aussi vos DONS de vêtements propres et en bon état.

Sa PERMANENCE d'accueil pour le soutien familial et la défense des consommateurs a lieu les mardis de 14h à 16h et jeudis de 10h à 12h 1, chemin de Clouet (en face du parking de la Poste)

Une activité COUTURE - TRICOT est proposée le mardi de 14h à 17h au 1, rue Pasteur.

NOUVEAU : ALPHABÉTISATION

L'association propose gratuitement, avec l'aide de bénévoles compétentes, un soutien en français (lecture, écriture, démarches de la vie quotidienne etc...) pour des adultes ne maîtrisant pas ou peu la langue française.

Renseignements : 02 33 30 16 96

ADHÉSION 2007 : 8 €

e-mail :

fertemace.assodesfamilles@wanadoo.fr

L'Association tient à remercier toutes les personnes bénévoles qui ont participé à ses activités de l'année 2006.



VIE ASSOCIATIVE

■ BASE DE LOISIRS

■ INFOS VILLE

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

section du Pays Fertois

■ Réalisation 2006

Dans le cadre du devoir de mémoire, l'Union Nationale des Combattants du Pays Fertois a organisé les 15, 16 et 17 mai 2006 un voyage pour des élèves du collège Jacques Brel de La Ferté-Macé en collaboration avec Mme Lemarchand, principale du collège, de Mesdames Collin et Guyot, professeurs, et la participation de M. Marcel Le Roy, ancien déporté de camp de Struthof.

Le programme était le suivant :

- Visite du Parlement européen et échange avec un député européen grec.
- Présence pendant 1h30 à une séance de la session parlementaire du mois de mai en présence du Président bolivien.
- Visite du camp de Struthof.
- Rédaction d'un mémoire par chaque élève et remise des prix.
- Participation au concours national.

■ Projets 2007

> 12 juin : toujours dans le cadre du devoir de mémoire,

l'Union Nationale des Combattants du Pays Fertois organise un voyage à Paris avec des élèves de CM2 de l'école Paul Souvray en collaboration avec Mme Sallard, directrice.

Programme :

- Visite du Sénat sous la direction de M. Daniel Goulet, Sénateur de l'Orne.
- Déjeuner aux Invalides.
- Visite des Invalides, partie 39-45.
- Cérémonie à l'Arc de Triomphe en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires et Ambassadeurs. Chaque élève déposera un bouquet bleu, blanc, rouge au pied de l'Arc de Triomphe avec ranimation de la flamme, suivie du chant de la Marseillaise.
- Prise d'armes et musique militaire. Sept porte-drapeaux de La Ferté-Macé seront présents à cette cérémonie.
- > Détente : voyage avec les anciens combattants aux îles Jersey, courant mai.

■ Projet 2008

À nouveau un voyage avec des élèves de 3^e toujours dans le cadre du devoir de mémoire.



Ligue contre

LA VIOLENCE ROUTIÈRE

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE L'ORNE

58, rue de la Fée d'Argouges, 61150 RANES

Présidente : Nathalie LUSSEAU

LA ROUTE..... OU LA RUE.....

Ces deux choses sont bien différentes, par leur définition, par leur environnement, et par leur but. Que la voiture soit prédominante sur la route nous le voulons bien, mais sur la rue où se côtoient de façon encore bien plus évidente les piétons et les engins motorisés, il serait tout à fait souhaitable de comprendre que les comportements des usagers doivent être différents. Les piétons ne peuvent pas éternellement rester sur les trottoirs pour ne pas « GÉNER » les automobilistes, et autres engins motorisés ; il serait tout à fait souhaitable que la RUE soit partagée et que les parts soient égales. Car actuellement nous assistons à un envahissement des trottoirs par les voitures, au comportement aberrant des conducteurs qui doublent n'importe comment etc.

Si les conducteurs ne sont pas sensibles à cette différence, il faut que les pouvoirs publics obligent, par des mises en place de structures adéquates, ces fameux conducteurs à se conduire en citoyens responsables.

N'oublions surtout pas que chaque conducteur qui descend de son véhicule devient un piéton !

Elèves devant le Mémorial du Camp de Struthof après un dépôt de gerbes



■ ■ ■ ÉCOLE DE PILOTAGE

PROGRESSION D'UN ÉLÈVE PILOTE

■ LE LÂCHER

Il désignera votre premier vol seul à bord.
Il est effectué sur décision et sous le contrôle de votre instructeur.

■ Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)

Ouvert aux Jeunes gens et Jeunes filles âgés de 13 ans au moins à la date où ils se présenteront à l'examen.

- Il s'effectue dans le cadre d'une convention signée entre un aéro-club et un établissement scolaire.
- Il comporte une initiation théorique de l'ordre de 40 heures dans un établissement scolaire et une initiation pratique en aéro-club sous la forme de 2 à 3 vols de 30 à 40 minutes avec l'Instructeur.
- Forfait annuel 2007/2008 : 105 €
- Fiche d'inscription avec accord parental.
- Cours théoriques à l'Aéroclub d'Andaines.
- Atelier construction RV9-A.

■ Brevet de base

Il vous suffit de réunir les conditions suivantes :

- Être âgé de 15 ans révolus
- Avoir subi une formation au sol
- Justifier d'un minimum de 6 heures de vol en double commande

- Justifier d'un minimum de 4 heures de vol solo et de 20 atterrissages
- Être reçu à l'épreuve théorique
- Être reçu à l'examen pratique en vol.

Le Brevet de Base vous permet de voler seul à bord dans un rayon de 30 km autour de l'aérodrome.

Par la suite votre instructeur pourra vous délivrer des extensions telles que : emport de passagers ou atterrissage sur un aérodrome voisin.

■ Le brevet de pilote privé

PPL (Private Pilot Licence)

Il vous suffit de réunir les conditions suivantes :

- Être âgé de 17 ans révolus
- Avoir subi une formation au sol
- Justifier d'un minimum de 45 heures de vol, dont 25 heures en double commande au moins, et 10 heures de vol solo supervisé (dont 5 heures en campagne et au moins un vol solo de 150 nautiques avec deux atterrissages complets).

La formation comprend une initiation au vol sans visibilité effectuée sur le simulateur de l'Aéro-club.

- Être reçu aux épreuves théoriques.
- Être reçu à l'examen pratique en vol.

Le PPL vous permettra de voler partout en France et même à l'étranger si vous maîtrisez l'Anglais ou la langue du pays visité.

RENDREZ-VOUS 2007
SUR RÉSERVATIONS

- 1^{er} MAI 2007
Déjeuner aux Tripes
- 21 et 22 MAI 2007
Fêtes des Sports
Découverte
Aéronautique
- 8 JUILLET 2007
Andouille chaude ou
Repas froid
Rassemblement
d'avions
Promenades aériennes
(Avions - ULM)
- 26 AOÛT 2007
Portes Ouvertes
Promenades Aériennes
(Avions - ULM)
- 27 OCTOBRE 2007
Choucroute
Soirée Dansante

PROMENADE AÉRIENNE



AVION - ULM

30 € / 15 mn / PERSONNE

AÉRODROME LES BRUYÈRES

61410 COUTERNE

Tél. : 02 33 37 91 84

email : aeroandaines@aol.com

AGRÉMENTS JEUNESSE ET SPORTS — ASSOCIATION LOI 1901 — CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE — FÉDÉRATION FRANÇAISE AÉRONAUTIQUE

■ ■ ■ AMICALE LAÏQUE de La Ferté-Macé

3 ACTIVITÉS POUR TOUS

■ Le tennis de table

pour enfants, jeunes et adultes

Les mardi, jeudi et vendredi
au gymnase
de l'école Paul Souvray.

- INITIATION
- ENTRAINEMENT
- COMPÉTITIONS

Responsable :
M. Gabriel COQUEREAU
tél. : 02 33 37 34 46

■ Le chant choral

activité qui s'adresse à des adultes

Le mardi de 20 h 30 à 22 h à
l'école Paul Souvray

- Le répertoire est celui de la chanson française.
- Des récitals sont donnés au cours de l'année.

Responsable :
Mme Monique MARY
tél. : 02 33 37 26 01

■ Le modélisme

Pour jeunes et adultes

- Initiation au pilotage de voitures radiocommandées, modèles réduits.
- Entraînements et compétitions.
Au circuit aménagé au bord du plan d'eau du complexe touristique, surtout au cours des week-ends.

Responsable :
M. Christophe DUFOSSE
tél. : 02 33 38 29 90





L'association ESCALE, ouverte à tous les jeunes de 11 à 18 ans de La Ferté-Macé et ses environs, propose du mardi au samedi tout au long de l'année (périodes scolaires et vacances) des animations au Centre d'Animation Prévert.

Parmi les projets en 2007, on trouve au programme :

Fête de l'Internet 2006



Mare de Lamberdière



UNIVERSITÉ INTER-ÂGES DE BASSE-NORMANDIE

Antenne de La Ferté-Macé - Les Andaines
CULTURE — LOISIRS — CONVIVIALITÉ

Cette association (loi 1901) accueille les personnes âgées de plus de 20 ans.

Aucun niveau d'études particulier n'est demandé, aucun diplôme n'est exigé. Nous proposons aux personnes qui le souhaitent soit de s'initier, soit de se perfectionner dans les activités suivantes :

- Cours de langues : anglais, espagnol, allemand
- Droit
- Sciences de la nature
- Informatique : niveaux adaptés aux compétences des participants
- Activités artistiques et manuelles diverses : dessin, peinture, objets décoratifs, calligraphie, cuisine, électricité domestique, coupe-couture, dentelle au fuseau
- Scrabble
- Activités physiques : gymnastique d'entretien et douce, aqua-gym

(photos, articles) pour retracer l'évolution du chantier et mettre en valeur la vie aquatique découverte.

Le séjour sera également l'occasion de loisirs et de détente avec un planning permettant de consacrer du temps à la réhabilitation de la mare ainsi qu'à la découverte du patrimoine local, de la nature environnante et de pratiquer différents loisirs (sports d'eau, randonnée...).

L'expérience de la vie commune sera mise en avant avec, pendant toute la semaine, un même hébergement pour tous et les échanges et les pratiques que cela induit.

Pour tous renseignements sur ce chantier, contacter l'association ESCALE.

■ Un projet européen avec « comment je vois ma ville/mon village dans le futur ? », sur l'organisation d'une réflexion des jeunes sur leur ville dans 20 ans et dans 50 ans avec la réalisation d'interviews et de maquettes.

■ L'atelier scientifique : la fabrication de micro-fusées et le projet ballon avec un lâcher lors du festiel à Espins le 26 mai.

■ Suite au succès du lavage auto en juin 2006 qui a servi à financer une journée au Parc Astérix, les jeunes préparent pour cette année de nouvelles actions afin de financer leur projet pour l'été 2007.

Lancement de micro-fusées



Pour tous renseignements, s'adresser à l'association ESCALE :

- Centre d'Animation Prévert
14, rue Louis Pasteur à La Ferté-Macé
- par courriel à escale61@free.fr
- ou par téléphone au 02 33 30 44 40

volontaires, en activité professionnelle ou non, en collaboration avec les enseignants des écoles participantes

- Histoire de l'art
- Encadrement de tableaux

INSCRIPTIONS :

Coût de l'inscription forfaitaire :
89 euros pour l'année.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Michel Mary, président de l'antenne, tél. : 02 33 37 26 01 et consulter la presse locale.



COMITÉ DE JUMELAGE

La Ferté-Macé • Ludlow

XX^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE EN MAI 2007

» C'est en mai prochain que nous fêterons le xx^e anniversaire du jumelage officiel signé le 26 septembre 1987 à La Ferté-Macé par les Maires de Ludlow et de La Ferté-Macé. Nos amis anglais seront bien nombreux durant ce week-end du 4 au 7 mai à La Ferté-Macé ! Nous attendons en effet de 120 à 130 personnes de Ludlow et des communes avoisinantes : les familles bien sûr mais aussi les jeunes judokas, des sportifs du Ludlow Badminton Club et, pour la première fois, 56 choristes de la Ludlow Choral Society.

La chorale de Ludlow et la chorale OLENA de La Ferté-Macé se joindront pour nous donner un concert gratuit le samedi 5 mai dans l'église de La Ferté-Macé. Retenez cette date car la chorale de Ludlow est une chorale de grande qualité qui, chaque année, prépare trois concerts différents de musique classique. La Ludlow Choral Society, forte aujourd'hui de 130 choristes, fut créée en 1858 !

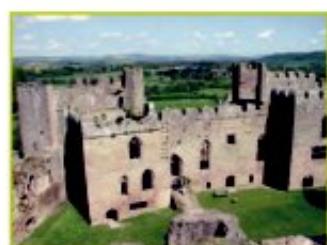
Si vous voulez en savoir plus, visitez son site internet www.ludlowchoral.org.uk.

2007 est aussi une autre date anniversaire : celui des 50 ans du Traité de Rome, point de départ d'une Europe de paix qui s'est construite et élargie progressivement, parfois avec difficultés, jusqu'à l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie le 1^{er} janvier 2007. Du 16 avril au 9 mai, le Comité de Jumelage mettra en place plusieurs animations dans les écoles et en

ville, en partenariat avec la Bibliothèque, l'OTSI et les commerçants : un lâcher de ballons aux couleurs de l'Europe clôturera ces animations le 9 mai, jour de la Fête de l'Europe.

Ludlow ville jumelée avec La Ferté-Macé est-elle connue des Fertois ? Certainement un peu de ceux, jeunes ou adultes qui ont participé aux échanges scolaires, sportifs ou familiaux, soit probablement près d'un millier de personnes !

Ludlow est une ville de 10 000 habitants située à 70 km à l'ouest de Birmingham dans une région vallonnée et de bocage. Elle a une très riche et longue histoire de place forte en limite du Pays de Galles. L'histoire de Ludlow débute par sa fondation et la construction du château, par Roger de Lacy en 1086, fils d'un seigneur normand compagnon de Guillaume Le Conquérant. Puis ce château fut considérablement agrandi jusqu'au XIII^e. Il fut habité jusqu'au XVII^e siècle et des membres de la famille royale y ont séjourné. Depuis le milieu du XVIII^e siècle, il est en ruines... mais que ces ruines sont impressionnantes et magnifiques !



L'église St Laurent Church reflète le riche passé de Ludlow. Construite en 1199, elle fut

régulièrement agrandie et remaniée jusque vers 1470 : elle est l'une des plus grandes églises de la région et l'une des plus belles d'Angleterre.

Sa tour, haute de 135 pieds (44 m), domine largement la ville. Se promener dans le centre-ville de Ludlow est vraiment agréable car les constructions reflètent l'histoire de Ludlow : plus de 500 bâtiments historiques répertoriés, maisons à colombages du XV^e au XVII^e siècle ou riches demeures victoriennes du XIX^e. Tous les Fertois de passage à Ludlow ont photographié le Feathers Hotel (1619) et sa façade à colombages richement décorée !

Mais Ludlow est aujourd'hui une ville célèbre pour son festival de théâtre shakespeareen (2 semaines de représentations dans l'enceinte du château, fin juin-début juillet), son Food and Drink Festival qui accueille près de 20 000 visiteurs mi-septembre (les BTS du Lycée des Andaines y sont présents chaque année depuis 1988) et quelques excellents restaurants distingués par le Guide Michelin (des élèves du Lycée Flora Tristan y sont accueillis en stage de bac professionnel).



Sachez aussi que Ludlow est souvent appelée « la ville historique parfaite » mais aussi, qu'en 2006, elle fut couronnée dans sa catégorie « première ville d'Angleterre » pour sa richesse historique et culturelle et pour sa qualité de vie.

Pour en savoir plus sur Ludlow : visitez son site internet www.ludlow.org.uk ou ... réservez un week-end de mai 2008 (probablement l'Ascension) pour venir avec nous à Ludlow et apprécier l'accueil chaleureux d'une famille ludlovienne.

VIE ASSOCIATIVE



■ DEPARTEMENTALE

■ JOURNÉE DU MUSÉE

■ JOURNÉE MONDE

P.A.R.A.D.E.

déjà 20 ans

Comme le dit la chanson :
'On n'a pas tous les jours
20 ans, ça nous arrive
qu'une fois seulement.....'

» C'est exactement ce qui arrive à l'association P.A.R.A.D.E. cette année. Il y a 20 ans, 3 Fertois, (3 gendarmes de notre Brigade locale) : Philippe AUFFRET, Alain PERELLE et Loïc ROGER s'associent à un civil Michel HOUSSEMAINE. Ce quaternon de photographes de nature se réunit pour créer à La Ferté-Macé, l'association des Photographes Animaliers de la Région des Andaines et Découverte de l'Environnement (P.A.R.A.D.E.). La déclaration est faite le 6 mars 1987 et officialisée au *Journal Officiel* le 6 mai 1987.

Le but de l'association est de promouvoir la nature par le biais de la photographie.

Depuis cette naissance, de nombreux adhérents nous ont

rejoint, d'autres sont repartis pour des raisons multiples, professionnelles, familiales, et même de changements de goût ou de motivation.

La création de P.A.R.A.D.E. a permis à ses membres de connaître des personnes ayant les mêmes goûts et les mêmes valeurs. Des photographes de toute la France sont venus par deux fois à La Ferté-Macé à l'occasion des congrès nationaux de la photographie de la faune sauvage en 1988 et 1998. Ceci dit, l'association est surtout "mondialement" connue dans le département. Par exemple, pour ne parler que de cette année 2006, l'exposition de ses membres a été présentée à la fête de la chasse de Carrouges, aux jour-

nées mycologiques de La Ferté-Macé, aux journées du patrimoine de Cisai-Saint-Aubin et au téléthon de La Chapelle-Montligeon.

Actuellement, l'association comprend 6 membres. Outre 3 des membres fondateurs- Loïc ROGER de La Ferté-Macé actuel Président, Philippe AUFFRET de Bagnoles-de-l'Orne, membre, Alain PERELLE de La Sauvagère, trésorier - nous ont rejoints Patrick MOREAU de La Chapelle-Montligeon, vice-président, Franck GIRault de Saint-Maurice-du-Désert, secrétaire et Robert PENOT de Mayenne, membre.

À l'occasion, il est bon de rappeler que P.A.R.A.D.E. n'est pas une école mais une association de photographes animaliers confirmés. Elle permet à ces derniers de présenter leurs travaux au public afin de promouvoir la nature qui nous entoure et de sensibiliser ce public à ses beautés qu'ils ont du mal à découvrir par eux-mêmes. On a beau fréquenter la forêt, ce n'est pas tous les jours que l'on se trouve en présence d'un des animaux qui l'habitent.

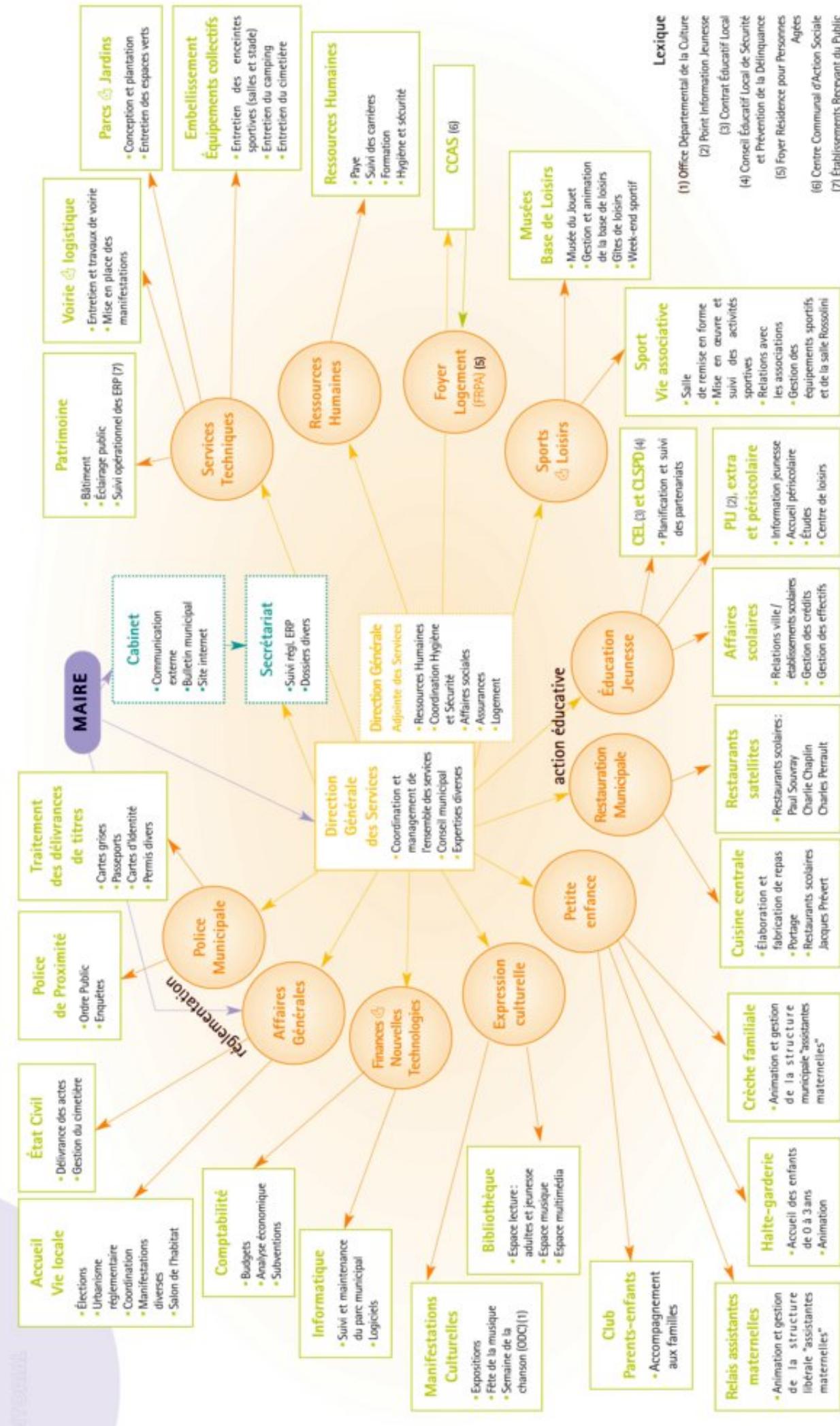
À ce sujet, l'exposition qui est renouvelée tous les 2 ans peut être mise à la disposition des gens qui en font la demande.

Nous vous donnons rendez-vous dans 20 ans pour fêter le quarantième anniversaire de notre association.



ORGANIGRAMME

des services municipaux



BASE DE LOISIRS

La vidange décennale du lac s'est déroulée d'octobre à décembre.

Conformément à la procédure très stricte, la baisse du niveau s'effectue par paliers (quand des orages comme ceux de la fin octobre ne font rapidement remonter ce niveau !).

La pêcherie destinée à récupérer les poissons a eu lieu le 2 décembre (voir p. 24).



LA VIDANGE DU LAC



Les services municipaux ont curé le ruisseau en aval de la digue jusqu'à la route de L'Oisivièvre. Ils ont dû aussi débarrasser le lac des ordures diverses que des personnes indélicates se plaisent à jeter là.

Un devis a été demandé pour curer la « queue de l'étang » qui s'envase rapidement. Pour agir plus durablement, un devis a aussi été demandé pour la création d'un bassin de décantation qui retiendrait les sédiments apportés par le ruisseau et permettrait leur évacuation plus régulièrement.

La vanne a été remise en état, la conduite d'évacuation de l'eau a été vérifiée.

Pendant que le lac était vidé, les études sur l'état de la digue se sont achevées.

En fonction des conclusions du cabinet chargé du diagnostic et du rapport des services départementaux, des travaux pourraient être nécessaires.

Pour la saison estivale prochaine, la plage va être rechargée en sable et de nouveaux bancs vont être installés à proximité des jeux.

Ainsi le lac sera prêt pour une nouvelle décennie.



BASE DE LOISIRS

BASE DE LOISIRS

saison 2007



Accueil base de loisirs : tél. : 02 33 38 99 00

Saison 2007

Ouverture le 1^{er} week-end de mai

Jusqu'à fin juin : mercredi, samedi et dimanche tous les après-midi de 14 h à 19 h.

Juillet et août : tous les après-midi de 14 h à 19 h.

Animations 2007 :

- week-end sportif : 16 et 17 juin
- concours hippique
- hydro-modélisme, auto-modélisme...
- beach volley, tournoi de pétanque, tir à l'arc...
- juillet et août : des animations tous les week-ends
- baignade surveillée tous les après-midi en juillet et août
- voile
- feu d'artifice et bal populaire : le 13 juillet



Actualités :

NOUVEAUTÉ : 12 kayaks disponibles en location

Groupes sur réservation : escalade, tir à l'arc, course d'orientation, mini-golf, swin golf, voile, kayak...

Individuel : pédalo, bateau électrique, swin golf, mini-golf, kayak, course d'orientation, rosalie, kart à pédales, voile...



Rappel :

La salle des gîtes peut être louée pour les vins d'honneur, soirées, repas, réunions, séminaires... Sa capacité permet de recevoir 70 personnes.

Renseignements/Réservations :

- Service Sports Loisirs - 8 rue Saint Denis - Espace Culturel du Grand Turc
- Tél. : 02 33 37 47 00 - Fax : 02 33 37 52 84
- Courriel : sports.loisirs@lafertemace.fr

TARIFS 2007

Gîte 4-5 personnes			
PÉRIODES	Séjour 1 semaine	*2 ^e semaine	Séjour 3 semaines
HAUTE SAISON (juillet-août)	291 €		673 €
SAISON (avril à juin) - (sept. à oct.)	229 €	180 €	454 €
BASSE SAISON (janvier à mars) - (nov. à décembre)	178 €	140 €	403 €
WEEK-END 3 nuits max. (hors haute saison)	148 €		

Gîte 6 personnes			
PÉRIODES	Séjour 1 semaine	*2 ^e semaine	Séjour 3 semaines
HAUTE SAISON (juillet-août)	316 €		734 €
SAISON (avril à juin) - (sept. à oct.)	270 €	210 €	551 €
BASSE SAISON (janvier à mars) - (nov. à décembre)	204 €	155 €	464 €
WEEK-END 3 nuits max. (hors haute saison)	168 €		

Caution de 150,00 €
Électricité en sus – forfait 8 kw/h par jour gratuits

SALLE DES GÎTES	Journée de 9 h à 18 h	Week-end du vendredi au lundi	Semaine
	102 €	148 €	184 €
Caution de 150,00 € – Électricité en sus (réduction de 1,52 € par jour)			

Montage – Câblage – Tableaux Industriels
Électricité Générale – Chauffage

S.A.R.L. M.C.T.I.

Z.A « Beausoleil » – 61600 Saint-Maurice-du-Désert
Télé 02 33 38 34 81 – Télécopie 02 33 38 56 46 – E-mail : scomte@mcti-elec.fr

électricien conseil
SYSTEME BIEN ETRE TT
PARTENAIRE

LE SITE INTERNET DE LA VILLE

Vous recherchez une information sur les services municipaux, sur les loisirs, sur les activités des associations, sur les entreprises, sur les services privés...

Vous voulez prendre connaissance du compte rendu des conseils municipaux

Vous voulez consulter les marchés publics

Vous voulez lire le bulletin municipal en ligne

Vous voulez être alerté sur l'actualité municipale

Vous voulez télécharger le programme du cinéma

Vous voulez laisser un message à la mairie

Et d'autres possibilités encore...

Un rendez-vous
www.lafertemace.fr



Carnaval : vendredi 23 mars

Printemps de la chanson, Lokua Kanza : mercredi 28 mars

Semaine du film d'animation :

4 au 10 avril

20^e anniversaire du jumelage

La Ferté-Macé / Ludlow : 4 au 7 mai

Marché aux fleurs : 6 mai

Normandy-Day : 6 juin

Week-end sportif : 16 et 17 juin

Braderie : 2 septembre

SANS OUBLIER

Les élections présidentielles :
22 avril et 6 mai

Et les élections législatives :
10 et 17 juin



RECRUTEMENT

ARMÉE DE L'AIR

CONCOURS

inscriptions jusqu'au 28/02/07

• École technique de l'Armée de l'Air : 180 postes ouverts aux garçons et filles âgés de 16 à 18 ans, actuellement en classe de 2^{de} ou 1^{re}. Formation gratuite et rémunérée en vue de l'obtention du bac.

Spécialités proposées à l'issue de la formation : électronique, mécanique, photo, aéronef et vecteurs.

RECRUTEMENT PERMANENT

Pilote / Navigateur :

120 postes ouverts aux garçons et filles âgés de moins de 22 ans titulaires d'un bac général ou technologique.

• Technicien au sol (secrétariat, gestion, électronique, télécommunications, contrôleur aérien, pompier...) :

1300 postes ouverts aux garçons et filles âgés de moins de 23 ans titulaires d'un bac général ou technologique.

Aide-spécialistes :

2000 postes ouverts aux garçons et filles âgés de moins de 23 ans titulaires du Brevet des collèges - CAP - BEP - Bac professionnel.

CONTACT :

Bureau air information de Caen au 02 31 86 10 36

En 2007, l'Armée de Terre recruter 13 500 jeunes à différents niveaux de responsabilité. Même si un CAP est souhaitable, toute candidature allant jusqu'au BAC + 6 peut être étudiée.

Si vous avez entre 17 ans et demi et 25 ans, l'Armée de Terre vous propose de vivre une première expérience professionnelle.

La disponibilité, le goût de l'effort, la camaraderie, la découverte d'autres cultures font partie de ce métier pas tout à fait comme les autres.

56% des effectifs se consacrent aux métiers du combat, tandis que 44% s'orientent vers les métiers de la logistique.

Si l'aventure vous attire, vous pouvez rencontrer un orienteur en appelant le 02 33 81 29 30.

Vous pouvez également consulter le site internet : www.recrutement.defense.gouv.fr sur lequel figure toutes les fiches des métiers.

Des permanences locales existent, renseignez-vous en mairie

Une permanence a lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois, au centre culturel du Grand turc, rue Saint-Denis, entrée par le PJ.

E. LECLERC

Z.I. du Parc - Route de Bagnoles

61600 LA FERTÉ-MACÉ



Tél. : 02 33 37 51 00

FRANCE MOULE ET OUTILLAGE



outillage de presse

Z.A. du Mesleret
Allée St Christophe
61100 ST-GEORGES-DES-GROSEILLERS

Z.I. de Beauregard

Route d'Argentan

61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. : 00 33 (0)2 33 30 04 84
Fax : 00 33 (0)2 33 38 68 03



casino de Bagnoles de l'Orne

groupe émeraude



**100 "MACHINES À SOUS"
ROULETTE - BOULE - BLACK JACK
CINÉMA - DANCING - PUB CABARET
RESTAURANT PANORAMIQUE
REPAS SPECTACLE
MARIAGES SÉMINAIRES**

Ouvert 7J/7 - Dès 11h le matin Entrée gratuite - Tél : 02 33 37 84 00

LABORATOIRE
dermophil
indien



**PRODUITS
PHARMACEUTIQUES
ET COSMETIQUES**

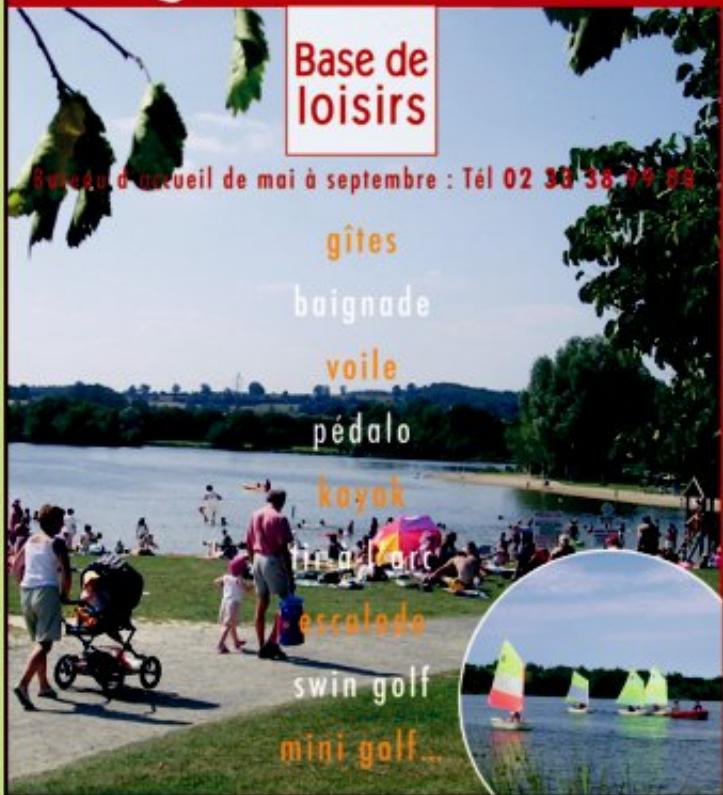
61600 MAGNY-LE-DESERT

L'été à La Ferté-Macé

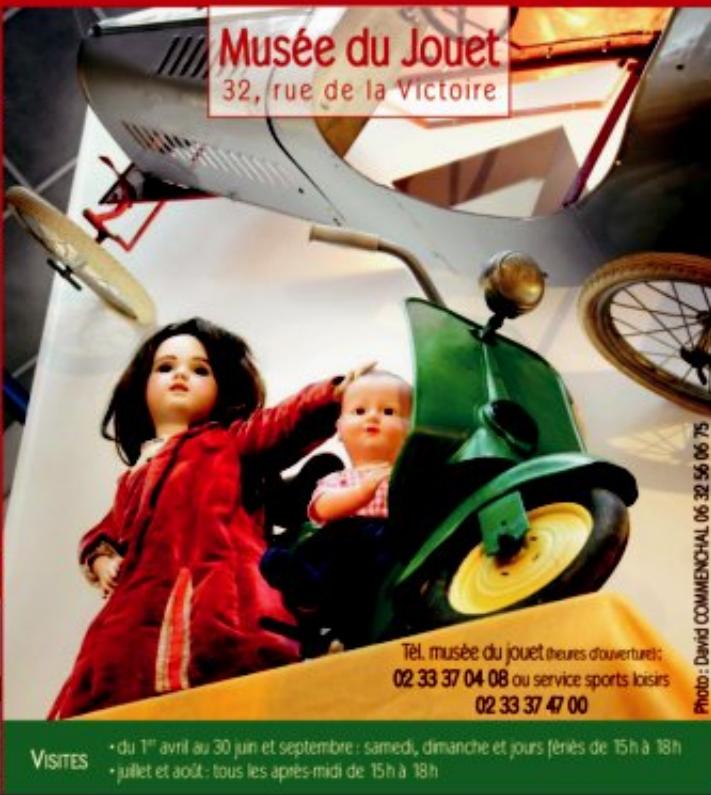
Base de loisirs

base de loisirs d'accueil de mai à septembre : Tél 02 38 38 99 59

- gîtes
- baaignade
- voile
- pédalo
- kayak
- trekking
- escalade
- swin golf
- mini golf...



Musée du Jouet
32, rue de la Victoire



Tel. musée du jouet heures d'ouvertures:
02 33 37 04 08 ou service sports loisirs
02 33 37 47 00

VISITES : • du 1^{er} avril au 30 juin et septembre : samedi, dimanche et jours fériés de 15h à 18h
• juillet et août : tous les après-midi de 15h à 18h

Photo: David COMMENCHAL 06 32 56 06 75